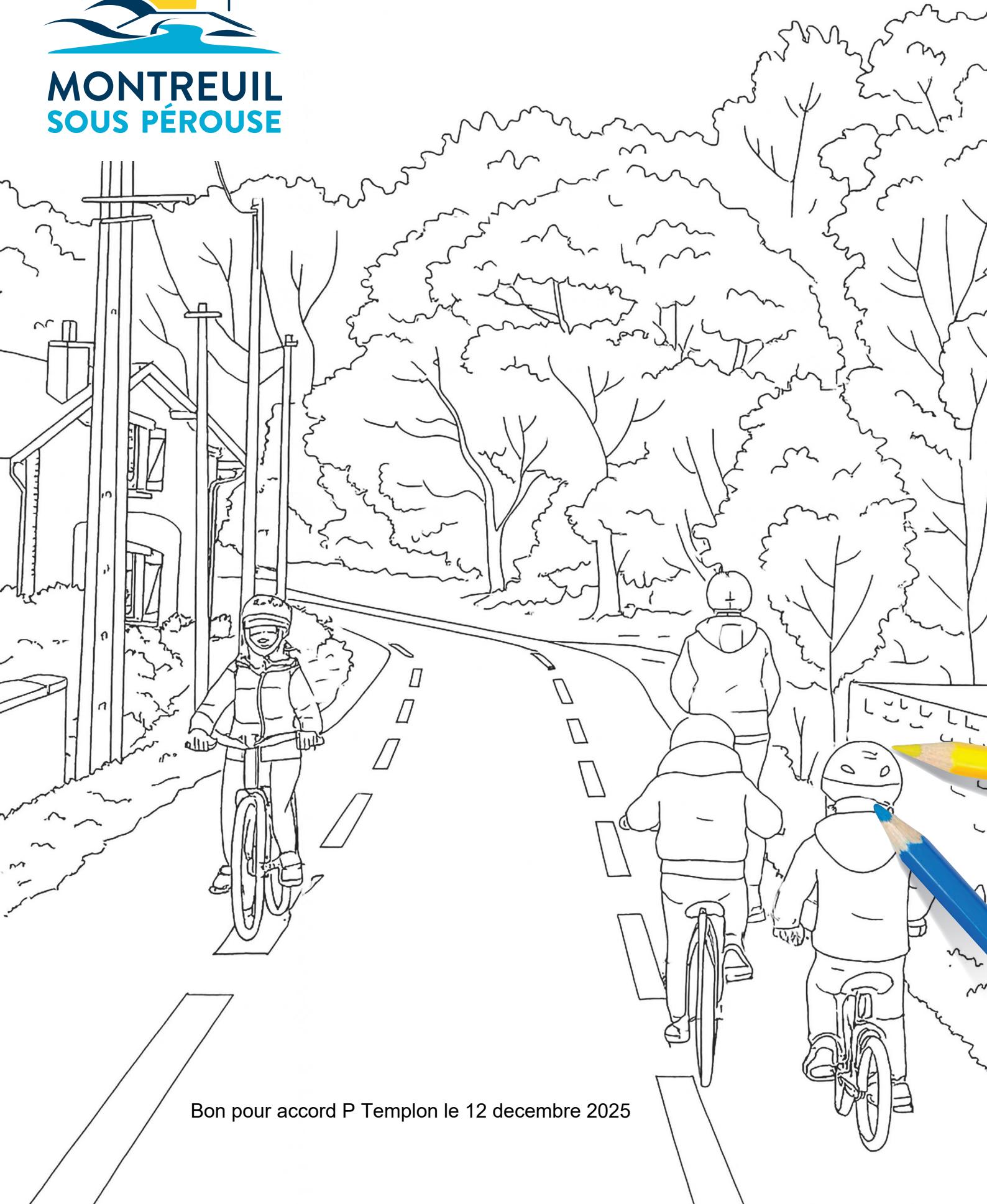


MONTRÉUILLAI

Bulletin d'informations municipales et locales



**MONTRÉUIL
SOUS PÉROUSE**



Bon pour accord P Tempon le 12 decembre 2025



VIE MUNICIPALE	ETAT CIVIL
p 4 à 22	p 21
INFOS LOCALES	ECOLE
p 23 à 28	p 29
ASSOCIATIONS	LES BONNES CAUSES
p 30 à 41	p 42 et 43

Secrétariat de Mairie

Heures d'ouverture au public :

Mardi, Mercredi :
de 9h à 12h
Jeudi :
de 14h à 18h30
Vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 16h30
Samedi : de 10h à 12h (permanence d'un(e) adjoint(e))

Tél. 02.99.75.14.07

Courriel :

mairie@montreuilssousperouse.fr

Site : www.montreuilssousperouse.fr

Permanences en Mairie :

Le Maire reçoit sur rendez-vous

Une année et un mandat s'achèvent

Une année s'achève...

Cette année 2025 a été marquée par la concrétisation de deux projets structurants pour la Commune.

Premier projet réalisé, la rénovation et modernisation de la voie communale n°1 dite route du Chêne avec l'aménagement d'un chaucidou. Vous trouverez en pages intérieures le détail de cette réalisation.

Ces travaux ont permis de restructurer intégralement cette voie très dégradée et seront source d'économies lors des opérations futures d'entretien annuel.

Deuxième projet en cours de réalisation, l'atelier technique municipal.

Ce dossier maintes fois reporté pour cause de budget va pouvoir enfin être mené. Là aussi, vous trouverez le détail en pages intérieures.

C'est un projet qui est très attendu par nos agents du service technique qui travaillent actuellement dans des conditions difficiles en jonglant entre trois sites. Merci à eux pour leur patience.

Enfin, nous avons entamé une réflexion avec l'aide de Vitré Communauté et d'un cabinet spécialisé sur la possibilité de réaliser un projet de centrale solaire photovoltaïque au sol sur les terrains de l'ancienne carrière du Moulin Neuf et un terrain adjacent inoccupé.

L'étude de faisabilité a validé la possibilité et la pertinence de ce projet qui va dans le sens de la transition énergétique avec production d'énergies renouvelables. Avant de démarrer la construction éventuelle de cette centrale solaire, il faut franchir 2 étapes importantes, l'obtention des autorisations administratives et la sécurisation du modèle économique. Nous reviendrons vers vous pour vous informer de l'avancée de ce beau projet qui pourrait être un projet participatif pour ceux qui veulent investir dans les énergies renouvelables.

Naturellement, l'activité municipale ne s'est pas arrêtée à ces seuls trois projets. Vous trouverez donc dans les pages suivantes les nombreux sujets traités au cours de cette année 2025.

...et un mandat s'achève

Vous serez en effet appelés à élire une nouvelle équipe municipale en mars prochain. Pour ce qui me concerne, cet énième éditorial que je vous adresse, avec toujours autant de plaisir, sera le dernier.

En effet, conformément à ce que j'ai déjà annoncé, j'ai décidé de mettre fin à mes fonctions électives.

Entré au Conseil Municipal en mars 1977 et après deux mandats en tant qu'adjoint, je suis devenu maire de notre charmante commune en mars 1989. J'ai aussi exercé d'autres fonctions à Vitré Communauté, au Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré et dans divers autres organismes.

Cette vie intense d'élu est passionnante. Elle est aussi riche de rencontres et de contacts à tous les niveaux et en particulier avec vous chers concitoyens et je vous en remercie chaleureusement. Je remercie aussi tous ceux, élus et agents municipaux, responsables, techniciens et agents des différents services publics et privés de m'avoir accompagné tout au long de ces années.

Cette vie d'élu est donc passionnante mais elle est aussi très prenante.

Aussi, après toutes ces années passées au service de l'action publique, j'ai donc, comme on dit couramment, décidé de « raccrocher ». Cela me permettra enfin de faire plein d'activités et de choses courantes de la vie que je n'ai pas eu le temps de faire jusqu'à maintenant. Et aussi de consacrer du temps à mon épouse, qui dit souvent qu'elle vit avec un « courant d'air », à mes enfants, que je n'ai pas vu grandir, et à mes petits-enfants... qui grandissent très vite !

Notre dernier petit-fils, qui passait son mercredi après-midi avec sa mamy la veille où j'ai écrit ces lignes, a soudain déclaré : « Dis mamy, il est où papy, à la mairie ? ». Sa mamy lui répond : « Mais oui, comme d'habitude, tu sais bien ». Et là, il dit sous forme d'incantation avec sa petite voix charmeuse : « Mais moi, je veux que mon papy, il reste toujours avec moi ».

Excellente année 2026 à vous toutes et tous.

*Louis MÉNAGER,
Maire*

Affaires Générales



Bar-restaurant "Chez Lili"



Le Conseil Municipal a décidé, en raison de la conjoncture économique difficile et de la hausse des coûts de l'énergie, de réviser le loyer du bar-restaurant "Chez Lili".

À compter du 1er janvier 2025, le loyer mensuel pour la partie professionnelle a été fixé à 500 € HT (soit 600 € TTC), tandis que la partie habitation restera sans loyer. Pour rappel, le bail initial avait été signé pour un montant de 1 209 € TTC incluant loyer et fond de commerce. Néanmoins, la gérante actuelle a informé la commune de son souhait de ne pas renouveler le bail à son échéance, fin janvier 2026. Au regard des investissements réalisés en 2022, la Commune souhaite identifier au plus vite un porteur de projet afin que les habitants, associations retrouvent ce service de proximité. Situé non loin de la « Régalante », le lieu peut, semble-t-il, avec une offre adaptée, bénéficier aussi d'une fréquentation de passage en pleine croissance. Ainsi, le lieu est référencé sur le premier site de mise en relation entre porteurs de projets et communes de France.

Numérisation des registres d'État civil

Le Conseil Municipal a validé la numérisation des registres d'état civil de 1900 à 2007 afin de préserver les documents et d'améliorer le service aux usagers. Le prestataire JVS Mairiesteam réalisera cette opération pour un montant de 2 527,82 € HT, incluant la numérisation de 1 729 actes et leur intégration dans le logiciel communal.

Mise en place d'un locker



Le locker Mondial Relay, récemment installé dans le bourg, est désormais pleinement opérationnel et rencontre déjà un véritable succès auprès des habitants. Après une mise en route quelque peu perturbée par quelques dysfonctionnements

techniques désormais résolus, le dispositif fonctionne aujourd'hui de manière optimale.

Ce nouvel équipement fait partie d'un projet national de Mondial Relay visant à doter les villages traversés par le Tour de France de lockers. Notre Commune a ainsi pu bénéficier de cette initiative, qui s'inscrit dans une volonté de renforcer l'attractivité des territoires ruraux. Accessible 24h/24, le locker répond parfaitement aux nouvelles habitudes de consommation et facilite la vie des administrés en permettant le dépôt et le retrait de colis directement au cœur du village. Son succès confirme l'intérêt de proposer des services innovants au plus près des habitants, contribuant à la dynamique du bourg et au maintien de son attractivité.

Dans le cadre de la mise à disposition de l'espace pour l'installation de l'équipement, une indemnité d'occupation d'un montant de 850 € est versée annuellement à la Commune.

Lignes Directrices de Gestion

Le Conseil Municipal a pris acte de la présentation des Lignes Directrices de Gestion pour la période 2025-2031, fixant les orientations de la politique de ressources humaines (carrières, mobilité, formation).



Chèques cadeaux au personnel

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'attribuer des chèques cadeaux au personnel de la collectivité. Tous les agents (titulaires, stagiaires et contractuels) ayant un contrat d'au moins 6 mois et présents au 25 décembre bénéficieront de :

- 120 € pour un temps complet
- 60 € pour un temps partiel.

Une manière de remercier l'ensemble des agents pour leur engagement tout au long de l'année.

Deux départs en retraite au sein des services municipaux

Franck Ribault, responsable du service technique depuis 2016, a quitté ses fonctions en juin après neuf années consacrées à l'entretien et à l'amélioration du cadre de vie communal. Franck a contribué à la réussite de nombreux projets et à la continuité des services au quotidien. Martine Crosnier, agent d'entretien au sein de la commune depuis 1996, a également pris une retraite bien méritée après près de trente années de présence.

Un chèque cadeau de 100 € à valoir dans les commerces du territoire a été remis à chacun.

Nous adressons à Franck et Martine nos plus sincères remerciements pour leurs années d'engagement et nous leur souhaitons une belle retraite.

Urbanisme



Commercialisation des terrains à bâtir

Dans un contexte où le marché immobilier est difficile, la Commune a décidé de confier la commercialisation du lotissement Les Hameaux du Courtil à des professionnels de l'immobilier, notaires et agences. Cette démarche vise à faciliter la mise en vente des parcelles et à toucher plus efficacement les acquéreurs intéressés.

Pour rappel :

- **Les Hameaux du Courtil** proposent 19 parcelles allant de 329 à 651 m², à partir de 40 000 € TTC, offrant de belles opportunités pour construire votre futur logement. Actuellement, une vente est en cours et des contacts sont pris pour d'autres lots.
- **Sur le programme « Le Clos des Chênes »,** 2 terrains de 403 et 483 m² sont encore disponibles. Les premiers travaux paysagers avanceront prochainement, malgré un léger décalage dû à un plan de charge important du prestataire.

Programme d'habitat secteur du Tertre

Le Conseil Municipal avait lancé l'an dernier une étude pré-opérationnelle de densification du secteur du Tertre. Cette étude a permis de proposer plusieurs options, et le Conseil municipal a privilégié un projet prévoyant 5 lots, une poche de stationnement en entrée et une desserte piétonne



vers un espace public calme et sécurisé, respectant les priorités du PLU en matière de densification et de qualité de vie. Des contacts sont en cours avec des promoteurs pour la délégation de ce projet.



Rétrocession du lotissement Vallée de la Pérouse 4

Après de nombreuses démarches engagées par la Commune, monsieur Charles Barel, président de la société Ouest-Lots et aménageur du lotissement Vallée de la Pérouse 4, a finalement accepté de missionner Maître Chaudet, notaire à Vitré, afin de procéder à la rédaction de l'acte notarié et effectuer l'ensemble des formalités nécessaires au transfert des équipements publics à la Commune.

Conformément à la convention de rétrocession des équipements, signée en janvier 2004, cette opération est réalisée sans contrepartie et à titre gracieux. Les honoraires du notaire, ainsi que l'ensemble des frais et taxes, sont intégralement pris en charge par la société Ouest-Lots.

La Commune est désormais propriétaire de l'ensemble des équipements publics du lotissement (voirie, réseaux, éclairage public, espaces verts).

Étude de densification du secteur du Petit Manoir

Le Conseil Municipal a validé le recours à une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) avec le Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré, pour accompagner le projet de densification du secteur du Petit Manoir. Cette mission comprendra diagnostic, élaboration de scénarios d'aménagement et programmation des actions. Cette étude a pour objectif de proposer un concept mixte avec un programme NEOTOA et des accessions à la propriété.

Vente de parcelles

Le Conseil Municipal a validé la vente de la parcelle communale, cadastrée ZL 202, d'une superficie de 473 m² située dans la zone artisanale de Gérard 2. Elle est acquise par la SCI2 Montreuil, au prix de 15 € le mètre carré.

Suite à la mission confiée l'an dernier à la SAFER pour expertiser les parcelles à vendre en zones A et NP, le Conseil Municipal a accepté la promesse de vente des parcelles identifiées pour un montant de 59 000 € HT.

Bilan du rapport triennal relatif à l'artificialisation des sols

Dans le cadre de la loi « Climat et résilience » du 22 août 2021, la France s'est fixée comme objectif d'atteindre le « zéro artificialisation nette des sols » (ZAN) en 2050. Pour ce faire, un premier élément de cadrage a fixé un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) sur la période 2021-2031 par rapport à la décennie précédente (2011-2021). C'est dans ce contexte que les communes ou intercommunalités dotées d'un document d'urbanisme, doivent établir au minimum tous les trois ans un rapport sur le rythme de l'artificialisation des sols et le respect des objectifs de sobriété foncière déclinés au niveau local. Le rapport fait apparaître une consommation d'espaces agricoles pour la commune de 3,3701 hectares, ce qui représente 0,218 % de la superficie du territoire. A noter que dans cette consommation sont comptabilisées les surfaces cédées aux 3 entreprises installées récemment sur la zone d'activité de Gérard 2. Or, cette zone ayant été viabilisée avant 2011, c'est une erreur manifeste du système d'inventaire numérique de l'occupation du sol mis en place par la Région que nous avons fait remonter aux services concernés.

Mise en place du droit de préemption urbain et transfert à Vitré Communauté

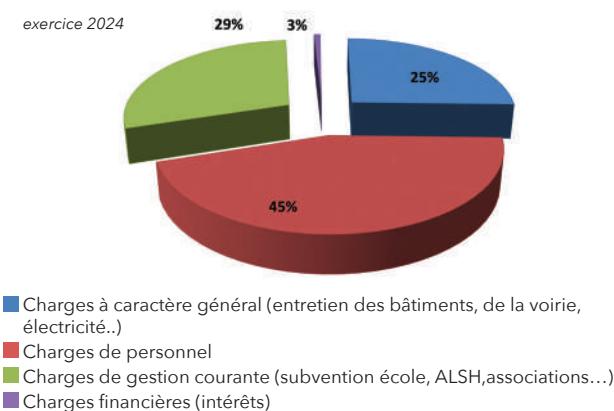
Vitré Communauté souhaite exercer le droit de préemption urbain sur les zones d'activité économique du territoire afin de mieux gérer l'implantation des entreprises et soutenir le développement économique. Pour permettre ce transfert de compétence, la Commune a instauré un droit de préemption urbain sur ses zones urbaines et à urbaniser. Ce droit permet à la Commune, ou désormais à l'agglomération, d'être prioritaire lors de la vente de terrains ou de bâtiments afin de réaliser des projets d'intérêt général.

Comptes Administratifs 2024 Commune

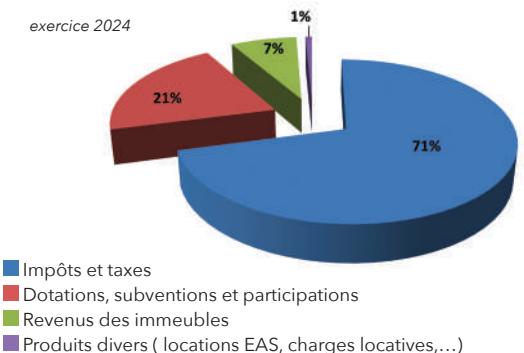
Lors des Conseils Municipaux des 13 mars et 5 avril 2025, les comptes administratifs 2024 et les budgets primitifs 2025 de la commune ont été approuvés.

Section de fonctionnement

Dépenses de la section de fonctionnement : 699 360 €



Recettes de la section de fonctionnement : 913 897 €



Section d'investissement

Mobilier et matériel	1 635 €
Achat véhicules	57 431 €
Atelier technique	9 249 €
EAS	6 684 €
Equipements et autres bâtiments communaux	2 911 €
Densification secteur du Tertre	3 500 €
Voirie	5 443 €

Les dépenses et recettes liées à la création de lotissements communaux sont gérées par des budgets annexes, qui doivent être équilibrés. Le prix de vente des terrains est ainsi déterminé en fonction de l'ensemble des dépenses engagées.

Attribution de subventions aux associations montreuillaises

O.M.L. Volley	250 €
O.M.L. Foot	1 775 €
Gymnastique Montreuillaise	250 € renouvellement de matériel
Club de l'Amitié	1 620 € dont 500 € pour la célébration du cinquantenaire
UNC - Soldats de France	450 € dont 150 € pour la célébration anniversaire du 8 mai
Animation Bibliothèque	550 €
Comité des Fêtes	500 € participation de la Commune à Couleurs d'Automne 2024
Comité des Fêtes	542 € participation de la Commune à Couleurs d'Automne 2025
Montreuil Soutient son Patrimoine	542 € participation de la Commune au Téléthon 2024
Montreuil Soutient son Patrimoine	542 € participation de la Commune au Téléthon 2025

aux associations extérieures

A.D.M.R.	210 €
ADSPV - Bistrot mémoire	45 €
Restaurant du cœur	150 €
Episol	150 €
MFR	45 €
Les Jeunes Agriculteurs	543 € fête de l'agriculture des 23 et 24 août 2025 à Val d'Izé

Financement des projets

Afin de financer le coût global des travaux relatifs à la réfection de la voie communale n°1 avec mise en chaucidou et à la rénovation énergétique de l'Espace Albert Sauvée, la Commune a souscrit un emprunt de 250 000 €. L'offre retenue est celle de La Banque Postale, pour une durée de 12 ans à taux fixe de 3,81 %.

Par ailleurs, dans l'attente du versement des subventions liées à l'opération ainsi que du FCTVA, il a été proposé de mettre en place un prêt relais de 200 000 €. Cette avance permettra de maintenir une trésorerie stable pendant la phase de travaux. L'offre retenue pour ce prêt relais est également celle de La Banque Postale, pour une durée de 3 ans au taux de 3,55 %.

Vote des taux d'imposition 2025

Le Conseil Municipal décide d'appliquer à 10 voix pour, 1 voix contre, le taux d'imposition pour l'année 2025 comme suit :

Taxe foncière (bâti) : 38,62 %

Taxe foncière (non bâti) : 38,42 %

Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale : 17,81 %

Révision du taux horaire applicable aux travaux en régie ou dans le cadre de conventions

Les services techniques municipaux réalisent des travaux pouvant être confiés à des entreprises, en mobilisant des moyens humains et matériels. Ces interventions sont comptabilisées en « travaux en régie » pour transférer à la section d'investissement les charges de fonctionnement supportées, permettant ainsi de valoriser ces travaux et de percevoir le FCTVA, hors frais de personnel. Avec l'augmentation du point d'indice, le Conseil Municipal ajuste le taux horaire moyen des agents : à partir du 1er janvier 2025, il sera de 25,20 € pour les services techniques et de 30,28 € pour les services administratifs.

Acquisition d'un broyeur de végétaux



Pour améliorer l'entretien des espaces verts et des chemins de randonnée, la commune a fait l'acquisition d'un broyeur de végétaux pour microtracteur. L'achat a été réalisé chez Delagrée pour un montant de 3 410 € HT.

Renouvellement du vidéoprojecteur

Le vidéoprojecteur de la salle du Conseil a été renouvelé auprès de Festivitré pour un montant de 1309 € HT, l'ancien équipement sera mis à disposition des associations dans la salle du Tertre pour leurs réunions.

Affaires Sociales

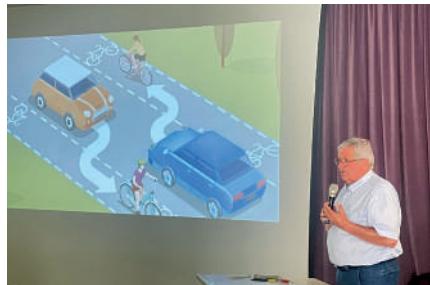
À l'occasion des fêtes de fin d'année, la commune a offert un colis de Noël aux habitants âgés de plus de 80 ans. Ces colis, symboles de douceur et de convivialité, ont été remis directement par les élus en charge de l'action sociale. Ces visites ont été l'occasion de rencontres chaleureuses et conviviales, permettant de

partager un moment de convivialité et de maintenir un lien précieux avec nos aînés, notamment ceux qui peuvent se sentir plus isolés pendant cette période festive. Cette initiative incarne l'attention portée par la commune à ses habitants et contribue à renforcer le tissu social de notre village.

Voirie - Travaux - Batiments Communaux



Modernisation de la voirie communale et inauguration du chaucidou



Après quelques semaines de travaux, le chaucidou (chaussée à circulation douce) sur la voie communale n°1 a été inauguré le 4 septembre.

Cet aménagement innovant vise à favoriser des déplacements sûrs et respectueux de l'environnement, en particulier pour les cyclistes et les piétons. Long de 2,5 km, ce nouvel équipement permet aux habitants de rejoindre en toute sécurité le bourg de Montreuil, ainsi que la voie verte Vitré-Fougères, dite "La Régalante", qui relie le Mont-Saint-Michel à Nantes. Il facilite également l'accès aux nombreux chemins de randonnée de Vitré Communauté.

Au-delà des loisirs, ce « chaucidou » s'inscrit dans la politique communale de rénovation de la voirie.

Le coût prévisionnel de l'opération était de 429 000 €, mais grâce à un appel d'offres avantageux, le montant final s'élève à 319 978 € HT.

Ce projet, innovant et en phase avec les politiques de mobilité de l'État, a pu bénéficier d'un soutien financier significatif qui n'aurait pas été accordé pour une simple voirie :

- une subvention de l'État dans le cadre de la DETR de 120 000 €,
- une aide du Département, issue du produit des amendes de police, de 7 315 €.

Les études ont été confiées à l'Atelier Bouvier Environnement, et les travaux réalisés par Colas France et Horizon Signalisation.

Au regard du budget inférieur aux prévisions, le Conseil Municipal a décidé d'engager la réfection partielle de la voie communale n°122, au niveau des virages de

La Richardais, pour un montant de 33 166 € HT.

Lors de l'inauguration, tous les intervenants ont salué la qualité du projet et mis en lumière l'engagement de Louis Ménager, maire depuis 1989, dont les nombreuses réalisations ont durablement marqué la Commune et le territoire.

La Commune engage également des travaux de rénovation de la couche de surface d'une portion de la route de la Pelterie et du Bas Plessis, afin d'améliorer la sécurité et le confort des usagers.

La placette de la rue des Églantiers sera également concernée par cette rénovation de la couche de surface.

L'ensemble des travaux sera réalisé par l'entreprise Man TP pour un montant de 17 890 € HT.

Ces interventions s'inscrivent dans la politique d'entretien du réseau de voirie communale.



Remplacement de la production de chauffage et relamping de l'Espace Albert Sauvée

Au mois de mars, le système de géothermie a été installé à l'Espace Albert-Sauvée. Six forages de 100 mètres de profondeur ont été réalisés pour capter la chaleur naturellement présente dans le sol. La pompe à chaleur existante a pu être conservée, ce qui a permis de limiter le coût global du projet.

Cette opération s'inscrit dans une démarche plus large de transition écologique. Le relamping également prévu, a pris du retard en raison d'un plan de charge important du prestataire retenu.

L'ensemble du projet, d'un montant de 78 518,46 € HT euros, bénéficie d'un soutien financier du Fonds

Vert de 46 791 €, un dispositif de l'État destiné à accompagner les collectivités dans leurs actions de transition écologique. Grâce à cette subvention, la commune a pu investir dans un équipement performant et durable, au service du confort des usagers et de la maîtrise des dépenses énergétiques. Une année complète d'exploitation permettra d'analyser précisément les économies réalisées. Toutefois, les premiers chiffres sont très encourageants.

À ce jour, les démarches engagées auprès des assurances n'ont pas encore abouti.



Remise en service de la volée de cloche à l'église Saint-Pierre - Saint-Paul

La Commune engage des travaux de remise en service de la volée de cloche n°2 de l'église Saint-Pierre - Saint-Paul, pour un montant de 2 386 € HT.

Cette intervention s'inscrit dans une démarche de valorisation du patrimoine, et ainsi préserver l'authenticité et le rôle symbolique des cloches au cœur de la vie du village.

Atelier technique : lancement des travaux

L'année 2025 a été consacrée à l'élaboration des plans architecturaux et techniques, au dépôt des demandes d'autorisations ainsi qu'à la rédaction des appels d'offres. À l'issue de cette procédure réglementaire, les entreprises retenues ont été sélectionnées conformément aux règles de mise en concurrence des marchés publics.

Le coût de construction du bâtiment s'élève à 396 261 € HT, pour une enveloppe financière prévisionnelle de 400 000 € HT, soit une opération maîtrisée financièrement.

La préparation du terrain a débuté fin novembre. Le démarrage des travaux est prévu pour janvier, avec une mise en service de l'atelier technique à l'automne.

Plan de financement prévisionnel

Désignation	Dépenses HT	Recettes HT
Frais d'études	9 249 €	
Maitrise d'œuvre	37 600 €	
Terrassement	39 600 €	
Empierrement et divers	25 000 €	
Travaux	396 261 €	
DETFR- Etat		120 000 €
Fond de concours Vitré communauté		117 213 €

Le solde restant à financer, soit 270 197 €, sera couvert par l'autofinancement communal et un emprunt bancaire.



Rénovation de la salle du Tertre

Suite à un dégât des eaux, la Commune a entrepris la rénovation énergétique de la salle du Tertre afin de proposer un espace confortable pour diverses activités.

Les travaux comprennent :

- Installation d'un faux plafond par la SARL David, pour un montant de 3 796,80 € HT,
- Travaux de plomberie et d'électricité par la SARL Genevé, pour un montant de 2 358,00 € HT.

La salle accueille désormais plusieurs activités régulières :

- Club de couture : mardi soir
- Club de tarot : jeudi, deux fois par mois
- Club de l'Amitié : jeudi tous les 15 jours
- Cours de peinture : vendredi matin et après-midi
- Café AVC : un lundi par mois.

Cette rénovation permet à la Commune de mettre à disposition un lieu adapté à la vie associative, tout en respectant une démarche de maîtrise énergétique.

La prochaine étape de cette rénovation consistera à la vitrification du sol.

Éducation - Petite Enfance



Subventions Ecole Le Sacré-Cœur

Dans le cadre de la convention signée le 16 novembre 2007 entre l'école et la Commune, concernant la prise en charge des dépenses de fonctionnement des classes des écoles privées sous contrat d'association, le Conseil Municipal décide de financer ces dépenses à hauteur de 1 523 € pour les élèves de maternelle et de 476 € pour les élèves de primaire, ces montants correspondant au coût moyen départemental pour un élève du secteur public. Au 1er janvier 2025, 30 élèves de maternelle et 38 élèves de primaire, domiciliés à Montreuil-sous-Pérouse ou hors commune, sont scolarisés dans l'école privée. La participation de la Commune au titre de cette convention s'élève ainsi à 63 778 €. Le Conseil Municipal décide d'attribuer, pour l'année 2025, les subventions OGEC suivantes :

- Garderie 5 485 €
- Cantine 19 489 €
- Fournitures scolaires 4 216 €

Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école de Balazé

Le Code de l'éducation stipule que la contribution de la commune de résidence pour un élève scolarisé dans une autre commune dans une classe élémentaire d'un établissement privé sous contrat d'association est une dépense obligatoire lorsque cette contribution aurait été également due si cet élève avait été scolarisé dans une des écoles publiques de la commune d'accueil. La Commune participera aux charges de fonctionnement pour l'année scolaire 2024/2025 pour 2 enfants domiciliés à Montreuil-sous-Pérouse et scolarisés en maternelle, pour un montant de 1 523 € par élève, ainsi que pour 2 enfants scolarisés en primaire, pour 476 € par élève, soit un total de 3 998 €.

Participation aux dépenses de fonctionnement de l'accueil de loisirs associatif « La Ruche »

Offrir des infrastructures de qualité aux familles étant l'une des priorités de la municipalité, celle-ci soutient l'association « La Ruche » en mettant à disposition des locaux, en assurant leur entretien et en contribuant aux frais de fonctionnement de la structure par une subvention de 9 612 € pour l'année 2025.

Participation aux dépenses de fonctionnement des écoles publiques de Vitré

De la même manière, la Commune a l'obligation de participer aux dépenses de fonctionnement des écoles publiques de Vitré. Ainsi, pour l'année 2024-2025, la commune a versé un montant de 5689 € correspondant à la participation aux frais de scolarité d'un enfant en maternelle et de 9 enfants en primaire.

Participation aux frais de fonctionnement du Relais Petite Enfance

Conformément à la convention de fonctionnement 2024-2027, le Conseil Municipal avait accepté de financer le reste à charge à hauteur de 10,13 % des dépenses de fonctionnement et d'investissement du RPE pour l'année 2024. Aussi, selon cette clé de répartition, la Commune de Val d'Izé sollicite une participation, au titre de ladite année, de 974,86 € aux frais de fonctionnement (diverses reversions déduites).



Au Relais Petite Enfance...

2025, une année riche en rencontres et découvertes

Accompagnement, ateliers d'éveil, partage et soutien dans les 7 communes du relais.



Les chiffres clés de 2025



115 Enfants accueillis en ateliers d'éveil



31 Assistantes maternelles participent aux ateliers



49 Professionnelles soutenues dans l'exercice de leur métier



229 Familles accompagnées

Les actions du RPE pour les assistantes maternelles



Des formations 1ers secours pour les assistantes maternelles



Un forum des métiers de la petite enfance avec plus de 30 exposant-e-s



Une pièce de théâtre écrite et jouée par les assistantes maternelles pour parler de leur métier

Et pour 2026...



Éveil musical



Ateliers Intergénérationnels



Ateliers BB Lecteurs



Sortie à la ferme pédagogique

Sport

Pour la saison 2025-2026, l'OML FC ne dispose pas d'équipe seniors ni vétérans. Afin de continuer à valoriser les terrains de football, des partenariats avec des clubs de proximité sont en cours.

Ces accords permettront de mettre les installations à disposition des clubs, moyennant une location afin de couvrir les frais d'entretien des terrains. L'objectif est de maintenir une pratique sportive sur la Commune et de garantir une utilisation optimale des infrastructures. Cette initiative favorise à la fois la collaboration entre clubs locaux et la pérennité des équipements sportifs.

- Terrain + vestiaires.....75 €
- Espace buvette25 €
- Éclairage (terrain d'entraînement).....30 €

Dans ce contexte, l'assistance à l'entretien de ces espaces, confiée à M. Philippe Lécuyer, a été interrompue.

Nous espérons qu'à la rentrée 2026, de nouvelles équipes se formeront et investiront les terrains.



Cadre de vie



Comme un battement d'ailes

*Sur sa tige frêle, une fleur attend,
Son cœur ouvert, offert au vent
Un souffle passe, comme un frisson,
Voici venir le papillon.
Il danse, effleure puis se pose,
Comme un secret confié aux roses
Et dans ce bref et doux accord
Le papillon sème son or.*

*Près du vieux pont de pierre,
Là où la rivière murmure ses secrets,
Un talus tissé de fleurs, de senteurs et de couleurs
A été planté, plein de promesses,
Des essences choisies pour leur éclat,
Doux refuge des insectes,
Le papillon se posera là.*



Il suffit parfois d'un battement d'ailes pour rappeler combien notre monde est fragile. Dans nos jardins, sur les talus, au détour d'un sentier, un papillon s'envole, léger, éphémère, presque irréel. Et pourtant sa présence dit beaucoup de la santé de notre environnement. Là où les papillons disparaissent, c'est souvent que la nature s'essouffle. Là où ils reviennent, c'est que la vie reprend son souffle. Nos prairies, nos haies, nos arbres anciens sont autant de refuges de ces messagers silencieux. Chaque fleur préservée, chaque herbe que l'on laisse pousser librement, chaque geste respectueux envers la terre contribue à ce fragile équilibre. Protéger la nature n'est pas seulement « faire de l'écologie » mais surtout choisir la douceur plutôt que la négligence, la vie plutôt que l'oubli.

Préserver la beauté du monde, c'est préserver ce que nous avons de plus humain : notre capacité à nous émerveiller.



Mise en place d'un potager partagé

La Commune a mis à disposition et préparé un terrain communal pour accueillir une belle initiative portée par les habitants : l'association « Les Jardins Potagers Montreuillais ». Cette association a pour objectif de cultiver des fruits, légumes et fleurs pour un usage personnel,

tout en favorisant l'entraide, le partage et les échanges (savoir-faire, plants ou graines) dans une ambiance conviviale. Le potager est également un lieu de lien social, permettant à chacun, seul ou en famille, de prendre l'air, bouger et profiter de moments de détente. Et

surtout, il offre la fierté et le plaisir de savourer les produits cultivés par soi-même ! Cette initiative illustre parfaitement la volonté de la commune de soutenir des projets citoyens, conviviaux et durables.

Optimisation des espaces verts : une mission d'expertise pour l'allée des Alouettes et le jardin de la Mairie



La Commune a confié à M. Philippe Lécuyer, conseiller et assistant en gestion d'espaces verts, une mission d'assistance pour l'allée des Alouettes.

Les Albizias et autres arbres plantés au lotissement du Rochelet, posent certains problèmes : leurs racines envahissantes détériorent les espaces de parking et l'accès aux propriétés, rendant certains lieux moins praticables.

La mission de M. Lécuyer consiste à proposer des recommandations concrètes pour limiter ces désagréments, tout en préservant l'esthétique et la végétalisation de nos espaces communaux. Le montant forfaitaire de cette mission s'élève à 325 € HT, couvrant l'analyse et les préconisations.



Lutte contre les dépôts sauvages : de nouvelles mesures

Nous constatons une augmentation préoccupante des dépôts sauvages sur l'espace public. Afin de garantir la salubrité et la propreté du domaine public, la Commune doit mobiliser ses services techniques pour enlever ces déchets. Les travaux d'enlèvement et de nettoyage seront désormais facturés aux contrevenants identifiés, selon deux niveaux de tarification :

- 150 € lorsque la personne reconnaît les faits et récupère elle-même les déchets déposés.
- 300 € lorsque les services municipaux doivent à la fois nettoyer et transporter les déchets en déchetterie.

Ces mesures visent à responsabiliser chacun et à préserver la qualité de notre cadre de vie. Merci à tous pour votre vigilance et votre civisme.

Terrain de pétanque

Dans la continuité de l'offre de loisirs sur l'Espace Albert Sauvée, les boulistes ont désormais leur espace, avec la mise en place d'un boulodrome, une réalisation du service technique.





Exposition photographique

L'exposition «Soudain du calme vint le vent» de Sandra Rocha est visible en extérieur aux abords du plan d'eau de la Cantache du samedi 7 juin 2025 au mardi 30 avril 2026.

Sandra Rocha est fascinée par les éléments naturels. Elle propose des images poétiques où corps et paysages se mêlent pour évoquer

une communion entre humains et cette Mère Nature à la végétation luxuriante et aux univers aquatiques. Le titre «Soudain du calme vint le vent» fait référence à un vers du sonnet de séparation du poète brésilien renommé Vinicius de Moraes. Ce choix poétique traduit la tension qui habite l'œuvre de

la photographe. Entre calme et tempête, rupture et transformation, l'artiste interroge ainsi les liens profonds entre le corps, la nature et la puissance symbolique des figures féminines notamment, et celles issues des mythes anciens.

Avis du Conseil Municipal sur le SAGE Vilaine

Le Conseil Municipal a examiné le projet du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Vilaine, qui fixe les règles et orientations pour une gestion durable de l'eau sur le bassin versant de la Vilaine, en lien avec le Schéma Directeur Loire-Bretagne. Il vise à :

- Protéger la qualité de l'eau et les milieux aquatiques,
- Prévenir les risques liés à l'eau, comme les inondations,
- Encadrer l'usage des produits phytosanitaires pour limiter leur impact sur l'environnement et les captages d'eau potable,
- Définir des règles et mesures de gestion adaptées aux activités agricoles et urbaines, en cohérence avec le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire-Bretagne.

Le projet inclut un Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD), un règlement précisant les obligations et interdictions, une évaluation environnementale pour mesurer les impacts des mesures proposées.

Le SAGE propose des mesures concrètes, comme des bandes tampons le long des captages d'eau et des interdictions ciblées de certains produits chimiques, pour protéger la ressource en eau tout en tenant compte des activités agricoles et économiques.

Après discussion, le vote à bulletin secret a donné les résultats suivants : 7 avis favorables avec réserves, 1 avis favorable sans réserve, 1 avis défavorable et 1 abstention. Le Conseil a donc exprimé un avis réservé en raison

de plusieurs points nécessitant des ajustements :

- La rapidité de mise en œuvre de certaines interdictions de produits phytosanitaires sur les zones agricoles, jugée trop courte (3 ans).
- L'absence d'étude d'impact économique sur les exploitations agricoles concernées et le manque de précisions sur le financement des compensations.
- La largeur des bandes tampons de protection des captages qui pourrait être uniformisée à 10 mètres sur tout le territoire.

Le Conseil municipal souligne l'importance de préserver la qualité de l'eau et les milieux aquatiques, tout en veillant à ce que les mesures soient réalistes et équitables pour les exploitants agricoles.

Communication - Évenements



Couleurs d'Automne : une belle édition

La 18^e édition de Couleurs d'Automne a une nouvelle fois illuminé notre village, apportant couleurs, musique et convivialité tout au long de la journée. Et

si cette fête est devenue un moment incontournable de la vie montreuillaise, c'est avant tout grâce à votre participation et à votre engagement !

Cette édition a été un véritable succès avec des animations variées, une ambiance chaleureuse et de nombreux visiteurs... et bien sûr une météo particulièrement clémente qui a largement contribué à la réussite de cette journée. Tout s'est déroulé dans un esprit de

partage, de bonne humeur et de découverte.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles, exposants, associations partenaires et habitants qui, par leur présence ou leur aide, font de cet événement un temps fort de la vie communale. Vous êtes les véritables piliers de cette fête qui, année après année, continue de rassembler et d'enchanter petits et grands. MERCI





Une naissance, un arbre

Le samedi 22 novembre, les naissances de l'année ont été célébrées par la plantation d'un arbre fruitier portant le prénom de chaque enfant, dans le verger conservatoire situé au bout de l'allée des Bruyères.

Repair Café

Le samedi 8 mars 2025, Montreuil-sous-Pérouse a accueilli son premier Repair Café à la Salle du Tertre. Au total, 24 visiteurs sont venus avec leurs objets du quotidien : petits appareils électriques, vêtements ou meubles abîmés. Grâce à l'aide des bénévoles passionnés, autant d'objets ont pu avoir une seconde vie, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Cet événement a été également l'occasion de rencontres et d'échanges autour du bricolage et de la réparation, tout en sensibilisant au réemploi et à la réduction du gaspillage. Un grand merci aux bénévoles qui ont rendu ce moment possible.



MONTREUIL-SOUS-PÉROUSE

Le Tour de France 2025



Le samedi 12 juillet 2025, notre commune a eu la chance d'accueillir le passage du Tour de France sur la route de la Robiquette. L'évènement a rassemblé de nombreux habitants venus profiter d'un spectacle sportif et populaire unique. Comme toujours, l'impressionnante caravane

publicitaire a précédé les coureurs : les véhicules décorés, la musique et la distribution de cadeaux ont enchanté petits et grands. Cette journée fut un beau moment de fête collective accompagné par de nombreux bénévoles.





Ultra-Tour

La 13^e édition de l'Ultra-Tour s'est déroulée le dimanche 15 juin 2025, rassemblant une nouvelle fois sportifs, bénévoles et habitants autour d'un défi sportif et convivial devenu incontournable sur notre territoire. Le principe reste inchangé : parcourir en relais, par équipes de 3 à 5 participants, les 70 km du parcours combinant plusieurs disciplines :

- 5 km de kayak,
- 20 km de course à pied,
- 30 km de VTT,
- 13 km de run & bike,
- une arrivée collective après les 5 derniers kilomètres de course.

Cette année, 325 participants ont pris le départ, formant des équipes motivées et enthousiastes. Le tracé, reliant les trois plans d'eau du territoire, a une nouvelle fois traversé les communes de Saint-M'Hervé, La Chapelle-Erbrée, Vitré, Montreuil-sous-Pérouse, Champeaux, Landavran, Pocé-les-Bois et Erbrée, avant de rejoindre l'arrivée à Vitré.

Une quarantaine de bénévoles de notre Commune ont accompagné ce rendez-vous incontournable. Le service technique a, comme toujours, joué un rôle essentiel dans la préparation et l'installation du dispositif, tandis que l'association Vélo Loisirs a apporté un précieux soutien matériel.

Afin d'accompagner l'édition 2026, nous sommes à la recherche d'une personne intéressée pour être référent dans l'organisation sur la Commune.



Pour l'occasion, un hymne a été produit par l'IA :

Tous au rendez-vous de l'ULTRATOUR 2025 !

Dans les chemins de Vitré Communauté
Le soleil se lève, les corps vont bouger
Montreuil-sous-Pérouse nous tend les bras
L'Ultra-Tour commence, on y va !
Triathlon, canoë, VTT au programme
Les coureurs sont prêts, les regards s'enflamme
La nature applaudit sur chaque détour
C'est reparti pour un grand tour !

Tous au rendez-vous des sportifs !

De l'effort, du cœur, du collectif
Bénévoles, amis, en harmonie
C'est la fête, la joie, l'énergie
Convivialité, bonne humeur assurée
Une équipe champêtre... mais bien organisée !
Sur les sentiers, ça grimpe, ça descend
Mais on s'aide, on rit, tout le long du temps
L'entraide circule comme un souffle fort
C'est le sport qui rassemble, c'est d'accord !
À chaque virage, un sourire en cadeau
Des ravitos, des cris, un peu d'eau
Les bras se lèvent à chaque arrivée
On est tous champions, vous le savez !

Tous au rendez-vous des sportifs !

De l'effort, du cœur, du collectif
Bénévoles, amis, en harmonie
C'est la fête, la joie, l'énergie
Convivialité, bonne humeur assurée
Une équipe champêtre... mais bien organisée !

Ce n'est pas qu'un défi, c'est une aventure
Un grand sourire gravé dans la nature
À Vitré, Montreuil et tous les alentours
On court ensemble, encore, toujours

Oui, c'est le grand rendez-vous des sportifs !

Triathlon, canoë, ça devient festif !
Bonne humeur, entraide, et complicité
À l'Ultra-Tour, tout peut arriver
Merci aux bénévoles, à leur volonté
Ici, le sport rime avec fraternité !



Forum de la petite enfance

Le samedi 22 novembre, la Commune a accueilli le Forum de la Petite Enfance, organisé par les Relais Petite Enfance (RPE) de la communauté d'agglomération. Destiné aux parents et aux professionnels, cet événement a proposé ateliers, conférences et stands d'information autour du développement, de l'éveil et du bien-être des tout-petits. Une belle occasion d'échanges et de conseils pour soutenir les familles et renforcer le lien entre acteurs locaux.

Semaines Européennes du Développement Durable



Le samedi 20 septembre, l'Espace Albert Sauvée a accueilli la matinée d'ouverture des SEDD organisée par Vitré Communauté. Les habitants ont pu découvrir des initiatives locales pour l'environnement et échanger avec des acteurs engagés.

Au programme : la conférence Biodiversité de Magali Trelohan sur le lien entre santé et nature, ainsi que des stands et ateliers interactifs : immersion dans la vie des abeilles avec Durabilis, cueillette et cuisine des plantes sauvages avec Herbe Vagabonde, démonstration culinaire avec le chef Jean-Noël Motay, et conseils pour la transition énergétique avec Soulaï Watt. Une matinée conviviale et instructive qui a permis de découvrir des solutions concrètes pour vivre plus durablement.



Un nouvel espace d'affichage pour les associations

Le service technique a mis en place, à l'entrée du bourg, sur la descente du Tertre, un panneau d'affichage destiné aux associations de la Commune.

Ce support permettra aux associations de promouvoir plus facilement leurs manifestations auprès des habitants et des visiteurs. Afin d'en garantir l'utilisation, une procédure simple a été mise en place : toute demande d'affichage doit être formulée via le formulaire disponible sur le site internet et un règlement encadrant les modalités d'utilisation du panneau a été établi.



MONTRÉUIL-SOUS-PÉROUSE

Déploiement de l'application Intramuros début 2026

Soutenu par un dispositif de Vitré Communauté, nous allons déployer début 2026 l'application mobile Intramuros. Cette solution permettra à tous les habitants d'accéder facilement aux informations locales, aux alertes municipales, à l'agenda des événements, ainsi qu'à divers services pratiques du territoire directement depuis leur smartphone.

L'application Intramuros offre également un espace dédié aux associations, qui pourront y diffuser leurs actualités, partager leurs rendez-vous et annoncer leurs manifestations. Il s'agit d'un outil simple, moderne et gratuit pour renforcer la communication locale et la visibilité des initiatives associatives.

Afin d'accompagner son déploiement, des réunions d'information seront organisées. Elles permettront aux associations comme aux habitants de découvrir les fonctionnalités de l'application et d'apprendre à l'utiliser au quotidien.

Bibliothèque



Cette année, la bibliothèque a proposé une riche palette d'animations pour les tout-petits et les plus grands, renforçant son rôle de lieu de partage, de découvertes et de plaisir de lire.

Pour les tout-petits : lectures et explorations ludiques

Le thème du festival Am Stram Gram, « Il était une fois... les familles ! », a été mis à l'honneur avec des lectures théâtralisées à trois voix animées par Marie-Christine et Janik, en collaboration avec Solène, animatrice du Relais Petite Enfance (RPE).

Les enfants de 0 à 3 ans ont également participé une fois par mois à des séances d'animations ludiques proposées par le Conservatoire de Vitré Communauté et le RPE. Solène, animatrice du RPE, et Céline, musicienne intervenante, ont rejoint l'équipe de la bibliothèque pour une exploration des petites bêtes : fourmis, escargots, coccinelles... Au total, 11 petites créatures ont animé la célèbre comptine « Une fourmi m'a piqué la main », offrant aux tout-petits un moment sensoriel et riche en découvertes.



Pour les classes : lectures et projets pédagogiques

Une fois par mois, les classes se rendent à la bibliothèque pour écouter des histoires à voix haute, découvrir des expositions ou rencontrer des professionnels du livre. Les enfants peuvent également emprunter des ouvrages. Des ouvrages en rapport avec le projet pédagogique

de la période sont également empruntés

Cette année, la classe de maternelle a participé au Prix Minots, un prix littéraire local. Les enfants ont pu élire leur album préféré, en votant « comme des grands » avec isoloir et urne de la Commune.

Pour tous : événements et rendez-vous conviviaux

Pour la première fois, la bibliothèque a participé à l'événement national Biblis en folie, lors de Couleurs d'Automne. Une exposition de 20 portraits de jazzmen et un quiz ont rencontré un vif succès auprès des visiteurs. Sur le même temps, le vide-bibliothèque organisé par l'association a rencontré un grand succès. À la rentrée, le Biblio Bingo, défi de lecture pour petits et grands, a réuni 15 lecteurs enthousiastes.



Enfin, le rendez-vous des Coups de cœur de l'équipe est désormais un temps fort très attendu en juin et novembre. L'équipe présente les derniers romans parus, offrant aux lecteurs un moment convivial pour choisir leurs futures lectures. Ceux qui souhaitent lire en avant-première un roman de la sélection et le présenter avec l'équipe sont invités à contacter Janik.

Année 2025



Naissances

- 22/12/2024 : Carmen THELOHAN
- 10/04/2025 : Victor LANCELOT
- 13/04/2025 : Victor CATROUILLET
- 10/06/2025 : Lucien TROPEE
- 13/06/2025 : Zoé LENAERS
- 11/10/2025 : Lilou GENET



Mariages

- 12/04/2025 : Angela CHEDID et Amaury DEAN
- 19/07/2025 : Estelle CORNEILLE et Wolf BUYSSE



Décès

- 02/01/2025 : M. René BARON
- 11/01/2025 : Mme Marie-Josèphe MELLIER
- 24/03/2025 : Mme Simone LOUAPRE
- 27/03/2025 : Mme Marie BESNARD
- 23/07/2025 : Mme Germaine HASLÉ
- 17/08/2025 : Mme Marie-Annick MOREL
- 06/10/2025 : M. Victor LOUVEL
- 10/12/2025 : M. Pierre MELLIER

Animations et rendez-vous 2025

Exposition « Bien dans leur genre »

27 janvier au 25 mars

Une expo sous forme de quiz ludique pour réfléchir à l'égalité filles/garçons, lutter contre les stéréotypes et favoriser l'entraide et le respect mutuel.

Festival Am Stram Gram - 3 février

Lecture théâtralisée à trois voix sur le thème « Toc, toc, toc, qui est là ? », en partenariat avec le Relais Petite Enfance. D'autres animations sont prévues sur le réseau Arléane. Inscriptions à la bibliothèque ou auprès du RPE.

Mois du livre en Bretagne - 3 mars

Rencontre avec l'autrice et illustratrice Agnès Ernoult : atelier pour la classe de CM et vente-dédicace de 16h30 à 17h30 avec la librairie Un livre sur l'étagère.

Fête de la Bretagne - 19 mai

Animation pour les tout-petits sur le thème de la cuisine, en partenariat avec le RPE et le réseau Arléane.

Bouquine - lectures pour les tout-petits

Découverte de livres, comptines et échanges une fois par mois à 10h30 : 13 janvier, 3 février, 24 mars, 28 avril, 19 mai et 23 juin.

Prix Minots - vote en juin

La classe de maternelle élira son album préféré.



Géo Ado devient YamYam

Un magazine 100% ados : pop, manga et contenus numériques, avec le manga La boutique d'artefacts et toute l'actualité manga sur ton téléphone.

Grâce à ces animations variées, la bibliothèque confirme son rôle de lieu vivant, convivial et intergénérationnel, où chacun peut découvrir, partager et se laisser emporter par le plaisir de lire.

Pour rappel, les coordonnées de la bibliothèque :

Tel : 02.99.75.17.08

Mail : bibliotheque@montreuilssousperouse.fr

Site : <https://arleane.vitrecommunaute.bzh>

Horaires d'ouverture

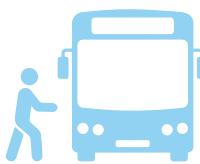
Mardi : 16h30 à 17h30

Mercredi : 15h à 17h

Jeudi : 16h30 à 18h30

Samedi : 10h à 12h

Intercommunalité



MOVA, le réseau de mobilités de Vitré Communauté

MOVA, le réseau de mobilités de Vitré Communauté, est désormais pleinement opérationnel. Il offre aux habitants un bouquet de services : transport collectif, transport à domicile, covoiturage et location de vélos. Pour Montreuil sous Pérouse, deux lignes MOVA sont particulièrement utiles :

- La ligne S (spéciale) : 6 allers-retours par jour en semaine vers la gare de Vitré, et 3 allers-retours le samedi
- La ligne interurbaine 12 : elle dessert aussi Montreuil sous Pérouse dans son trajet Val d'Izé - Vitré

Comment réserver / utiliser MOVA

- Via l'application mobile MOVA
- Sur le site web mova.bzh
- Par téléphone au 02 22 19 50 70

Ce service est une réelle avancée pour notre Commune. Il facilite les déplacements quotidiens, améliore l'accès aux gares et aux services, et soutient une mobilité plus durable.

Valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie

Le Conseil municipal a décidé de rejoindre la démarche de regroupement portée par la Région Bretagne et Vitré Communauté pour la valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

Ce dispositif national permet aux communes d'obtenir des financements lorsqu'elles réalisent des travaux réduisant leur consommation d'énergie. Grâce au regroupement régional, les communes peuvent mutualiser leurs dossiers et bénéficier d'un accompagnement technique.

Avenant au service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme

Depuis 2024, les communes sont responsables des autorisations liées aux dispositifs publicitaires (enseignes, panneaux). Pour éviter une gestion complexe et technique, Vitré Communauté propose désormais d'instruire ces dossiers, comme elle le fait déjà pour les autorisations d'urbanisme (ADS). L'année d'expérimentation a montré l'efficacité de ce dispositif. Un avenant à la convention est donc adopté pour intégrer officiellement cette nouvelle mission, actualiser la grille de tarification des actes et appliquer ces évolutions dès le 1er mai 2025.

PLUi de Vitré Communauté

Vitré Communauté a engagé l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ce document remplacera progressivement les PLU communaux et les cartes communales actuelles. Le PLUi permet de définir, à l'échelle de l'ensemble des communes de l'agglomération, une vision cohérente de l'aménagement du territoire : zones constructibles, espaces naturels à protéger, développement économique, déplacements, cadre de vie...

Le PLUi sera élaboré en concertation avec les communes et fera l'objet de temps d'information et de participation citoyenne. Il servira, à terme, de référence unique pour toutes les autorisations d'urbanisme du territoire.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité des votants (vote à main levée) de ne pas s'opposer au transfert de la compétence « Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » à la Communauté d'Agglomération de Vitré Communauté.

Partenariat pour les aides à la rénovation énergétique (Programme ACTEE)

Vitré Communauté a signé une convention de partenariat pour gérer les dossiers liés aux Appels à Projets ACTEE, qui soutiennent les collectivités dans leurs actions de rénovation énergétique. Grâce à ce programme, les communes peuvent bénéficier de financements pour :

- Le suivi des consommations d'énergie,
- Les études techniques et missions de maîtrise d'œuvre,
- L'achat d'équipements pour améliorer l'efficacité énergétique,
- Des actions de sensibilisation et d'accompagnement.

Cette convention permet de mutualiser les actions avec d'autres territoires et de bénéficier d'un accompagnement méthodologique, tout en valorisant les aides obtenues. Elle couvre la période 2023-2027.

La parole à

Teddy Régnier, Président de Vitré Communauté



© max juillet

Vitré Communauté bénéficie depuis plusieurs décennies d'une économie solide. Sa force, c'est d'être soutenue par un tissu industriel important, un réseau d'entreprises diversifiées et un taux de chômage parmi les plus bas de France. Pour accompagner cette dynamique, notre agglomération s'engage de manière tout à fait concrète comme les réalisations de 2025 peuvent en témoigner.

Quelles actions ont marqué l'année 2025 ?

D'abord, MOVA. Depuis septembre, notre nouveau réseau de transport rassemble aussi bien les bus urbains, les lignes interurbaines, le transport scolaire, le transport à la demande ainsi que la location de vélos ou encore les solutions de covoiturage. En desservant désormais l'ensemble des communes, sur des plages horaires élargies et une meilleure connexion aux trains, MOVA simplifie clairement les déplacements de chacune et de chacun. Avec plus de 100 000 trajets enregistrés depuis sa mise en service, celui-ci témoigne de son utilité et de la pertinence de ce nouveau service destiné à offrir une mobilité simple, pratique et adaptée à tous les habitants.

Dans ce même élan au service du territoire, nous avons également inauguré en septembre dernier le tout nouveau campus de Vitré. Installé sur l'ancien site Idemia et entièrement réhabilité, son ambition est claire : offrir sur notre territoire des formations solides et ambitieuses à tous les jeunes. L'enjeu est important puisqu'il s'agit de renforcer notre attractivité, qu'elle soit économique, pédagogique et démographique.



Christine Le Nabour, députée de circonscription

Madame Monsieur,

Cette année 2025 aura été marquée par l'instabilité. Un contexte national comme international, qui nous interroge tous et que chacun jugera peu propice à la confiance. Et pourtant...

Et pourtant, des dizaines de projets ont vu le jour autour de nous. Toute cette année, j'ai multiplié les inaugurations sur la circonscription qui compte 71 communes : Maisons de santé, commerces multiservices, équipements communaux, voies vertes, Maisons d'assistants maternels, espaces multisports, cellules commerciales, unités de méthanisation, équipements de loisirs... Autant de projets aboutis qui illustrent le dynamisme de notre territoire, la faculté des acteurs à travailler ensemble autour d'un objectif commun, et leur enthousiasme à apporter des solutions concrètes en proximité. Une énergie déployée à agir qui se retrouve dans le dynamisme associatif ; cette année encore, les forums des associations ont eu du succès. Dans le même temps, à l'Assemblée nationale, des textes de loi ont été votés tout au long de cette année pour adapter notre législation. Certes le compromis n'est pas toujours facile ; certes, projecteurs et micros sont souvent dirigés vers celles et ceux qui parlent le plus fort et rivalisent de radicalité. Et pourtant, depuis la dissolution, pas moins de 90 textes ont été définitivement adoptés dont 26 à l'unanimité et 23 sur un ordre du jour transpartisan (c'est-à-dire regroupant différents groupes politiques). 39 textes émanant

Qu'en est-il justement de ce campus ?

Le campus marque une nouvelle étape majeure pour l'enseignement supérieur. Dès sa première rentrée, il accueille près de cinquante étudiants. Pour nous, c'est un début prometteur, avec une montée en puissance attendue tout au long des prochaines années. Conçu comme un véritable lieu de vie, le campus offre un cadre idéal pour apprendre, innover et développer des projets en lien direct avec les établissements de formation et les entreprises locales. Ce modèle s'inscrit pleinement dans la stratégie de Vitré Communauté : faire de notre territoire un espace où l'on peut étudier, travailler et s'épanouir durablement.

Concrètement comment le territoire s'adapte aux évolutions actuelles ?

Notre politique de l'habitat continue de se renforcer pour répondre aux besoins en logement de nos communes. Rénovation, accompagnement des primo-accédants, projets dans les centres-bourgs, dispositif de cohabitation intergénérationnelle pour faciliter l'installation des jeunes actifs... Autant d'actions qui permettent de construire un territoire accueillant et équilibré.

Une réflexion est également menée sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Cet outil-clé permet de penser l'avenir : besoins en logements, implantation des activités, préservation des paysages, accès aux services et aux commerces... L'objectif est simple : accompagner l'essor des communes tout en maîtrisant l'urbanisation et en intégrant pleinement les enjeux environnementaux.

Pour cette période de fêtes et dans la perspective de l'année à venir, quel message voulez-vous porter ?

Je souhaite à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année. Que 2026 s'ouvre sous le signe de la joie, du partage et de la solidarité, valeurs qui nous rassemblent et fondent notre bien-vivre ensemble.

de parlementaires l'ont été. J'ai déposé un texte sur la présomption de résidence alternée, afin de permettre à l'enfant de maintenir des liens équilibrés avec ses deux parents en cas de séparation s'il y a désaccord. Un sujet qui me tient à cœur. Construit dans le compromis, ma Proposition de loi est aujourd'hui consignée par une centaine de députés de plusieurs partis.

Je suis heureuse d'avoir pu faire venir la présidente de l'Assemblée nationale Yaël BRAUN-PIVET sur la circonscription ; pour un échange à Vitré avec la jeunesse engagée de notre territoire, puis à Etrilles autour de l'engagement au féminin. Missionnée par la commission des affaires sociales pour évaluer la loi de 2005 sur le handicap, j'ai également organisé une journée à Vitré autour de la ministre Charlotte PARMENTIER-LECOQ avec les acteurs du handicap : des ateliers à l'ESAT et une soirée de restitution au cinéma. Deux moments forts !

Parce que «Leur montrer là-bas ce qui est fait ici» est mon leitmotiv depuis 8 ans, jamais je ne perds une occasion de souligner, au Parlement, ce que nous réussissons collectivement à faire sur notre territoire. De cette nouvelle année partagée entre la circonscription et le Palais Bourbon, ma conviction n'en est que renforcée : les solutions pour notre pays viennent très souvent des territoires. Je continuerai à les valoriser et à les partager.

Comptez sur ma détermination à œuvrer en ce sens pour trouver des solutions là où certains ne veulent voir que des problèmes.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous adresse tous mes vœux de bonheur et de santé pour l'année 2026, comme je souhaite à notre pays de retrouver stabilité et cohésion.

Vos conseillers départementaux engagés au service du territoire



Elisabeth Brun et Paul Lapause,

conseillers départementaux du canton de Vitré, qui regroupe 22 communes, poursuivent leur engagement quotidien au plus près des habitants et des communes.

Leur action vise un objectif simple : garantir une présence départementale efficace, accessible et utile à toutes et à tous.

Des élus de terrain

Régulièrement présents dans les communes du canton, ils vont à la rencontre des maires, des associations, des acteurs économiques et des habitants. Cette proximité leur permet d'identifier rapidement les besoins, d'accompagner les projets locaux et de relayer auprès du Département les priorités exprimées sur le terrain.

Un soutien constant à la vie locale

Au-delà des grands dossiers départementaux, Elisabeth Brun et Paul Lapause portent une attention particulière :

- à l'entretien et à la sécurisation des routes départementales ;
- à l'accompagnement des associations, piliers de la cohésion sociale ;
- au soutien des services publics de proximité, indispensables à la vie quotidienne ;
- à la jeunesse et aux collèges ;
- aux enjeux liés au vieillissement, au handicap et aux solidarités humaines.

Construire l'avenir du canton

Les deux élus suivent avec vigilance les politiques départementales susceptibles d'avoir un impact sur le territoire : mobilités, transition écologique, équipements sportifs et culturels, accompagnement des familles et des jeunes. Leur priorité reste de défendre des solutions concrètes, réalistes et adaptées aux réalités locales.

À votre écoute

Leur engagement repose sur une conviction forte : le Département doit rester un partenaire proche, attentif et réactif.

Pour les contacter : ucd35@ille-et-vilaine.fr ou 02-99-02-35-35

« Nous souhaitons une belle année 2026 aux habitantes et aux habitants du canton ! »



Le Relais pour l'emploi : un tremplin vers l'insertion durable

Implantée au cœur du territoire, l'association Le Relais pour l'emploi œuvre depuis plusieurs années pour favoriser l'accès à l'emploi durable. Grâce à ses quatre structures d'insertion, elle accompagne les habitants dans la construction progressive de leur parcours professionnel, tout en répondant aux besoins économiques et sociaux du territoire.

- **Le Relais** : une association intermédiaire au service de tous
- **Le Pays fait son Jardin** : des légumes bio et solidaires
- **Le Parc Mob** : la mobilité au service de l'emploi
- **PHC** : un atelier collectif pour créer du lien

À travers ces quatre structures complémentaires, Le Relais pour l'emploi s'engage chaque jour pour que chacun puisse trouver sa place dans le monde du travail. Pour plus d'informations ou pour rejoindre l'une de ces initiatives, contacter l'association Le Relais pour l'emploi 02.99.43.60.66 contact@lerelaispourleemploi.fr

Focus sur le « Fiesta au jardin »

Samedi 13 septembre, notre association « Le Pays fait son jardin » a vibré au rythme de la « Fiesta au Jardin », un événement convivial qui a mis en lumière l'engagement de chacun pour un avenir plus solidaire et durable. Grâce à l'implication des artistes, à l'énergie débordante des salariés permanents et en parcours, des bénévoles et des membres du conseil d'administration, cette journée a été un véritable succès.

Malgré quelques gouttes, une atmosphère chaleureuse et fédératrice régnait sur les lieux. La programmation artistique a sublimé l'ambiance festive : Louis-Marie Delaunay a accueilli et guidé les visiteurs avec sa musique entraînante, Hugo Marteau a captivé le public avec son spectacle « Un Équilibre si Précieux » sur l'importance de l'engagement citoyen, et le groupe Runc's a clôturé la fête en beauté avec un concert qui a fait danser petits et grands.

La production maraîchère du chantier d'insertion a été mise à l'honneur tout au long de la journée. Les visiteurs ont pu profiter d'une vente de légumes frais et de saison, participer à des visites guidées enrichissantes tant sur la compréhension des itinéraires techniques que sur la découverte des bienfaits d'une alimentation saine, locale et solidaire.

Au-delà de l'aspect festif, la « Fiesta au Jardin » a permis de mettre en lumière l'importance de l'insertion professionnelle. Le chantier d'insertion en maraîchage accueille une vingtaine de salariés, leur offrant un accompagnement personnalisé vers l'emploi durable et favorisant ainsi leur inclusion sociale. Ce projet concret démontre l'impact positif de l'économie sociale et solidaire sur notre territoire.

La solidarité, la créativité et le partage sont les ingrédients essentiels de cette « Fiesta au Jardin » et de la réussite de nos projets collectifs. Merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cette journée un moment inoubliable !

Le Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré, une structure qui accompagne les communes et les citoyens dans leurs projets !

The screenshot shows the official website of the Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré (SUPV). At the top left is the logo 'SYNDICAT D'URBANISME DU PAYS DE VITRÉ SCOT & AMÉNAGEMENT'. The top right features links for 'Nous contacter' and 'Effectuer une recherche'. The main banner features a map of the area with a yellow pen pointing to it, and text encouraging users to 'Ensemble, définissons un projet de territoire durable'. Below the banner are two main service sections: 'SCoT du Pays de Vitré' (with a link to 'Découvrir le SCoT') and 'Autorisations d'urbanisme' (with a link to 'Portail Usager'). Further down are sections for 'Actualités' and 'Zoom sur'.

Pensé pour être simple, accessible et utile à tous, le nouveau site web du Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré (SUPV) s'adresse aussi bien aux élus, aux agents des collectivités qu'aux citoyens et partenaires du territoire.

Vous y trouverez :

- Tout le volet « SCoT », le Schéma de Cohérence Territoriale, qui donne les grandes orientations en matière d'aménagement et de développement du territoire (urbanisme, habitat, environnement, etc.) sur le Pays de Vitré.

La révision du SCoT : je m'informe, je participe !

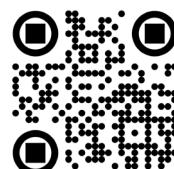
Consulter le SCoT, c'est découvrir comment se dessine l'avenir du territoire : où l'on construit ? comment préserve-t-on les paysages et les espaces naturels ? quelles orientations guident le développement du Pays de Vitré pour les années à venir ?

Vous pouvez contribuer à chaque instant, à la co-construction du SCoT à l'horizon 2046 ! Retrouvez toutes les informations sur notre page dédiée : #Le SCoT en révision

- L'offre de services et d'accompagnement proposée aux communes (étude de densification, assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), etc.) ;
- Une page dédiée aux demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, etc.) : les étapes, quel type de dossier pour quel projet ? les pièces à fournir dans une demande, les liens utiles, etc.
- Un accès direct au Portail Usager, la plateforme numérique de dépôt(*) des demandes d'autorisations d'urbanisme ; (*) à destination des communes adhérentes de Roche aux Fées Communauté
- Des « Ressources » mises à jour régulièrement : guides d'urbanisme, actualités juridiques, etc.

Rendez-vous sur www.supv.bzh

Pour découvrir ce nouvel outil au service du territoire !



Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Vitré se réécrit : découvrez et donnez votre avis !



Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Vitré se réécrit : découvrez et donnez votre avis !

Le Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré (SUPV) accompagne les communes et les habitants dans l'aménagement du territoire. Parmi ses grandes missions : le pilotage du SCoT, un document clé qui détermine le développement du Pays de Vitré en matière d'habitat, d'activités, de déplacements, etc.

Qu'est-ce que le SCoT ?

Le SCoT est un document stratégique d'aménagement qui fixe les grandes orientations d'aménagement du territoire à l'échelle du Pays de Vitré pour les 20 prochaines années. Il sert de cadre aux documents d'urbanisme et de planification communaux et intercommunaux (PLU, cartes communales, etc.), pour veiller à un développement harmonieux et cohérent.

Il définit par exemple les secteurs où l'on encourage l'habitat ou les commerces, les secteurs que l'on souhaite préserver (espaces agricoles, naturels, bocage, etc.), les grandes liaisons de mobilités, les pôles d'activités à conforter, etc., des choix qui influencent directement votre quotidien !

Pourquoi une révision du SCoT maintenant ?

Le SCoT actuellement en vigueur a été approuvé le 15 février 2018. Depuis, plusieurs évolutions rendent nécessaire sa mise à jour et notamment un nouveau cadre législatif et réglementaire, avec la Loi Climat et Résilience et l'objectif « d'absence de toute artificialisation nette » des sols (ZAN) à l'horizon 2050.

Cette révision vise à garantir que le SCoT reste en phase avec les grandes orientations nationales et régionales et qu'il continue de servir l'intérêt collectif : développement durable, adaptation au changement climatique, préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers, protection de la biodiversité et des ressources.

Où en sommes-nous ?

La réécriture du projet de territoire est déjà bien avancée et se poursuivra jusqu'au premier trimestre 2026, avant d'entrer dans sa phase administrative.

Une enquête publique sera organisée courant 2026 : ce sera l'occasion de donner une nouvelle fois votre avis et de consulter l'ensemble des documents du SCoT mis à disposition du public.

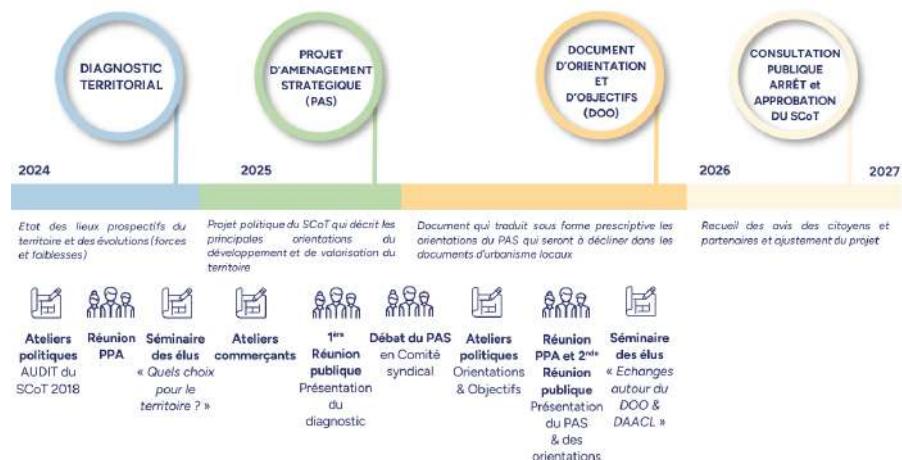
En attendant, vous pouvez retrouver des supports en ligne (présentations, panneaux d'exposition, compte-rendu, etc.) sur notre page internet dédiée.

Comment participer à la révision ?

La réécriture du SCoT est l'affaire de tous : habitants, élus, acteurs du territoire... chacun peut y contribuer. Votre voix compte ! Ce document façonnera le cadre de vie pour les années à venir. Vous pouvez envoyer vos remarques, observations ou questions par mail : syndicat.urbanisme@supv.bzh

Pour aller plus loin :

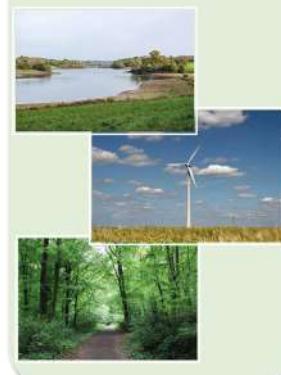
- Retrouvez toutes les informations concernant le SCoT sur le site web du SUPV : www.supv.bzh
- Consultez nos pages dédiées au SCoT : #Le SCoT



Un projet d'aménagement stratégique structuré en 3 ambitions

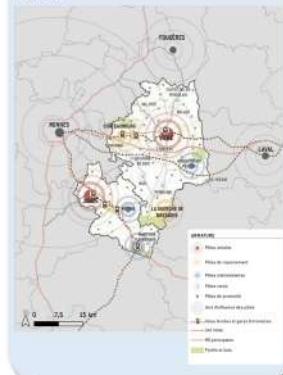
1 | LE PAYS DE VITRÉ FACE AUX TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES, ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES

Le changement climatique, le déclin de la biodiversité et les pollutions des ressources constituent des menaces de plus en plus prégnantes. Face à l'importance des enjeux environnementaux et de leurs impacts le SCoT du Pays de Vitré fait de l'adaptation au changement climatique et de la diminution de la vulnérabilité du territoire un axe fort du projet de territoire.



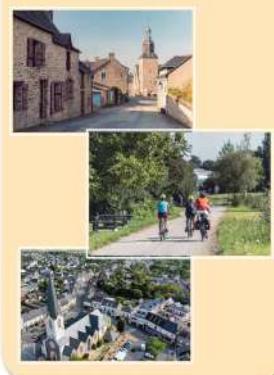
2 | UN DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE STRUCTURÉ PAR UNE ARMATURE TERRITORIALE

Le Pays de Vitré s'organise autour d'une armature territoriale marquée par la présence de pôles à forte densité et d'un maillage de bourgs ruraux. Cette organisation marque inévitablement le paysage, le fonctionnement et le développement du territoire. L'armature structure ainsi des droits et devoirs pour chacun des niveaux en termes de logements, densité, mixité, équipements, commerces et services.



3 | UN CADRE DE VIE À MÉNAGER ET À ADAPTER

Pour adapter le Pays de Vitré aux transitions écologiques et démographiques, le territoire doit ménager ses ressources naturelles. Le modèle de production de logements par la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers doit progressivement laisser place à l'horizon 2046 à une logique de renouvellement des villes et des bourgs dans leur enveloppe existante.



Smictom

TRI DES DÉCHETS

Tri à la source des déchets

alimentaires :

Quelles solutions dans votre commune ?

Depuis le 1er janvier 2024, la mise en place de solutions de tri à la source est obligatoire sur le territoire national. Le SMICTOM Sud-Est 35, en charge de la collecte des déchets, répond à cette obligation. Chaque foyer aura désormais la possibilité de sortir ses déchets alimentaires des ordures ménagères, au même titre que les emballages ou les contenants en verre.

Le SMICTOM a élaboré un plan de déploiement du tri des déchets alimentaires pour tout le territoire. L'objectif ? Permettre à chaque foyer de bénéficier d'une solution de tri, adaptée à son type d'habitat. La solution privilégiée sur le territoire du SMICTOM est le compostage. La mise en route de ce plan a débuté au 1er janvier 2024, et les 67 communes du territoire du syndicat seront rencontrées pour développer des solutions locales de tri, en particulier grâce au compostage partagé dans les centre-bourgs.

Avec ou sans jardin, à la campagne ou en ville... Pour chaque foyer, il existe une solution pour composter ses déchets alimentaires. Voici les solutions proposées par le SMICTOM Sud-Est 35 :

Quand on a un jardin : Le compostage individuel est la solution la plus simple et accessible.

Plusieurs options s'offrent à vous. Tout d'abord, vous pouvez composter en tas dans un coin de votre jardin, une solution de simplicité et économique qui nécessite tout de même un peu d'entretien. Vous pouvez aussi construire votre propre composteur avec des matériaux de récupération (planche, grillage...). La valorisation par voie animale, ou plutôt le fait de nourrir ses animaux avec ses déchets alimentaires, est aussi une solution.

Le SMICTOM vous accompagne sur le compostage individuel en bac.

• Les avantages : Il prend peu de place dans le jardin, permet de composter rapidement et de grandes quantités de déchets. En plus d'accélérer le processus de décomposition des aliments, le composteur s'adapte à tous les types de jardins grâce aux différents volumes de bac.

• Comment faire ?

Le SMICTOM propose des ventes de

composteurs à tarif réduit (prise en charge de + de 50 % du prix à l'achat), accompagnés d'une formation gratuite. De nombreuses dates de distribution sont ouvertes tout au long de l'année et sur différentes communes du territoire, et des dates pour le début d'année 2026 seront communiquées en fin d'année. Mises en place depuis 2012, les distributions de composteurs ont permis d'équiper plus de 10 000 foyers du territoire : rejoignez le mouvement !

Quand on a peu ou pas de jardin : Développer le compostage partagé au pied de son immeuble ou dans son quartier est l'alternative accessible à toutes et tous. Il fonctionne sur le même principe que le compostage individuel en bac. Seule nuance, un site de compostage partagé sera composé de trois bacs : un bac pour les apports quotidiens de déchets, un second bac pour stocker la matière sèche et un dernier bac pour laisser le compost finir de mûrir.

• Les avantages : Il permet de composter sans jardin, de créer des relations entre voisins et de récupérer du compost pour les jardins, potagers partagés, espaces verts ou même pour vos plantes d'intérieur.

• Comment faire ? Le SMICTOM accompagne les habitants de logements collectifs à l'installation et au suivi d'un site de compostage partagé entre voisins. Il suffit d'en faire la demande auprès du SMICTOM. Aujourd'hui, une trentaine de sites existent sur le territoire. Pour permettre la mise en place de ces sites de compostage partagé, il sera nécessaire que 2 ou 3 habitants référents soient volontaires. Leurs missions : superviser le fonctionnement du site, signaler les besoins et informer les foyers souhaitant participer. Bien évidemment, le

SMICTOM accompagne l'implantation de ces sites et ses référents.

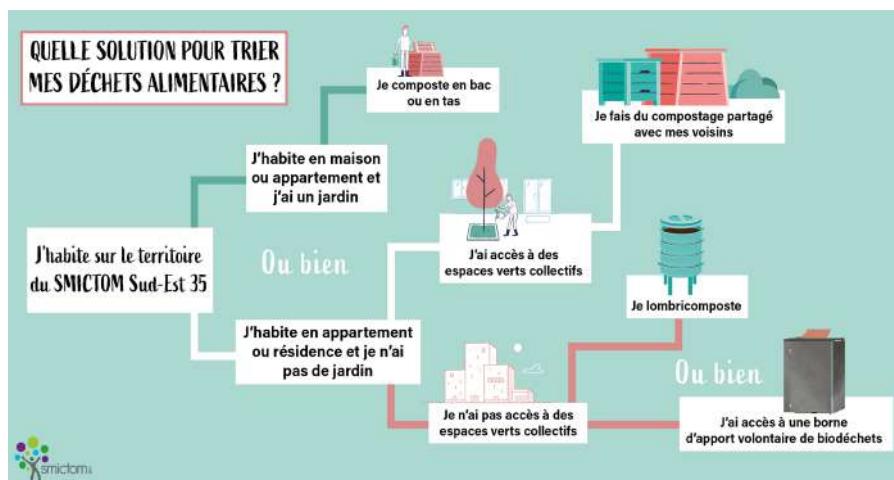
Enfin, en lien avec le plan de déploiement du syndicat, de nouveaux sites de compostage partagé ont vu le jour dans les centre-bourgs : les sites de compostage communaux. Mis en place sur décision de la commune, un site communal est accessible pour tous les habitants des centre-bourgs n'ayant pas de jardin et souhaitant trier leurs déchets alimentaires. Depuis le 1er janvier 2024, près de 40 sites de compostage partagé communaux ont déjà pu voir le jour.

Quand on n'a pas de jardin ou d'espaces verts à proximité :

Pour les foyers habitant en immeuble, en hypercentre ou ne pouvant pas bénéficier d'une solution de compostage individuelle ou collective, une ultime solution est proposée : la borne de collecte « abris-bac ». Sur le même principe que les bornes ordures ménagères, la borne sera accessible par badge (sans tarification) et collectée une fois par semaine. Il faut souligner que cette solution ne sera mise en place qu'en « ultime recours ». Seules les communes en concertation avec le SMICTOM pourront envisager la mise en place de ce système. L'implantation des premières bornes verra le jour dans certains centres-villes au cours du premier semestre 2026.

Les foyers concernés par cette solution seront informés par le syndicat en amont de la mise en place de ces bornes. Les déchets alimentaires qui y seront collectés seront acheminés vers une plateforme de compostage industrielle, pour être valorisés en amendement agricole.

En bref, pour chaque foyer du territoire, une solution est proposée :



Textiles sanitaires : Direction les ordures ménagères !

Trier ses déchets, c'est bien, et sans faire d'erreurs de tri c'est mieux ! Depuis la mise en place du tri de tous les emballages, le SMICTOM Sud-Est 35 a repéré une erreur de tri récurrente dans le sac jaune : les déchets textiles sanitaires. Découvrez comment mieux trier et réduire ces déchets.

Grâce aux extensions des consignes de tri, autrement dit le tri de tous les emballages, déployées au 1er janvier 2023, désormais tous les habitants du syndicat peuvent trier les emballages dans le sac jaune ou la borne emballages : bouteille plastique, pot de yaourt, capsule de café... Grâce à l'adoption de ce nouveau geste de tri, le volume d'emballages collecté a augmenté de près de 25 % en 2 ans. Un résultat encourageant qui montre bien l'intérêt d'adopter les bons gestes de tri au quotidien, permettant de réduire la quantité d'ordures ménagères produite par chaque foyer, et de donner la chance à des emballages d'être valorisés grâce au recyclage. L'enjeu d'avenir pour le syndicat, au-delà du tri, repose sur la réduction des erreurs de tri qui empêchent certains déchets de trouver leur bon exutoire.

Des erreurs fréquentes sont faites lors du tri de déchets dans les emballages. En effet, de nombreux "textiles sanitaires" sont jetés dans le sac jaune ou la borne emballages. Mais c'est quoi un textile sanitaire ? Par textile sanitaire, on entend les produits d'hygiène textile à usage unique (TSU) : couche, coton,

protections périodiques, mouchoirs, masque de protection, coton-tige...

Les conséquences de ces erreurs sont multiples :

- Elles viennent exposer les agents du centre de tri à des risques sanitaires, à cause du risque de manipulation de ces déchets sur le tapis de tri.
- Mis dans le sac jaune ou la borne emballages, les textiles sanitaires feront des kilomètres qui pourraient être évités : une fois arrivés au centre de tri et identifiés comme erreur de tri, ils repartent direction Vitré au centre de valorisation énergétique.

Les textiles sanitaires, qui ne sont pas des emballages, sont à trier dans les ordures ménagères. En effet, triés dans le bon sac, ils iront directement en valorisation énergétique à Vitré, et seront ainsi valorisés pour produire de l'énergie.

Mieux trier ses textiles sanitaires peut aussi augmenter le volume d'ordures ménagères produit par un foyer, et cela peut parfois sembler impressionnant ! Mais pas de panique, des alternatives durables existent pour réduire ce volume. Voici les solutions qui s'offrent à chaque habitant :

- Pour les familles avec des enfants, les couches et lingettes représentent une part majeure de leurs déchets. La couche lavable et la lingette réutilisable seront vos alliés pour réduire votre volume de déchets non recyclables !
- Pour les protections périodiques, plusieurs solutions existent. D'abord, la cup menstruelle (coupelle en silicone

permettant de remplacer le tampon ou la serviette jetable), est la solution durable et économique : comptez entre 15 et 30 € à l'achat, pour une durée de vie entre 5 et 10 ans. Les culottes de règles et serviettes lavables sont une solution qui demandent un plus grand investissement, mais garantissent un plus grand confort lors des règles.

- Pour l'hygiène du quotidien (lavage, mouchoir, masque, démaquillage...), rien de plus simple. Remplacez vos lingettes et cotons jetables par des cotons et lingettes réutilisables, et adoptez le mouchoir et le masque en tissu.

L'astuce en + : Privilégiez le DIY (Do It Yourself = Faites-le vous-même) en réutilisant des serviettes de bain usées, en coupant cette dernière en petits rectangles à la taille qui vous conviendra. Vous obtenez en 5 minutes des lingettes réutilisables, et vous donnez une 2^{de} vie à votre vieille serviette de bain !

Conseils d'entretien : Pour toutes les solutions lavables (lingettes, cotons réutilisables, couches...), pensez à les désinfecter de façon régulière en les lavant à 60 °C, et à les sécher à l'air libre (le sèche-linge peut avoir tendance à abîmer les textiles à long terme).

ACTUALITÉS

Scolaires : Visites du centre de tri des emballages

Pour cette nouvelle année scolaire, le SMICTOM déploie sa formule d'accompagnement en deux volets pour les élèves de CM1-CM2 du territoire.

- Quel est cet accompagnement ?

Un premier volet pédagogique de sensibilisation des élèves avec un kit pédagogique clé en main, et un second volet avec la possibilité de visiter un centre de tri.

- Comment fonctionne cet accompagnement ?

En amont de chaque visite du centre de tri de Paprec au Rhei, il sera nécessaire de sensibiliser les élèves de CM1-CM2 sur les questions de tri et de valorisation des déchets. Grâce à ce kit pédagogique qui s'intègre dans

le programme scolaire des élèves de CM1-CM2, les classes peuvent organiser plusieurs séances au travers de jeux, exercices et activités. L'ensemble de ces éléments sont disponibles sur notre site via l'espace « Enseignants » : <https://www.smiptom-sudest35.fr/profil/mon-espace-enseignant-smictom/>.

Pour réserver un créneau de visite pour une classe dans un centre de tri, il est nécessaire de remplir un formulaire sur le site de S3Tec : <https://www.s3tec.bzh/les-outils-de-traitement/visiter-un-site/>. Le SMICTOM propose un soutien pour le transport (sous conditions) destinée aux classes de CM1-CM2 souhaitant visiter le centre de tri. Il est possible de demander le dossier de subvention (via cette adresse : communication@smictom-sudest35.fr) une fois qu'un créneau de visite est fixé.

EN LIGNE

Nouveaux arrivants : faites vos demandes en ligne !

Vous venez d'emménager sur le territoire et vous ne connaissez pas le SMICTOM Sud-Est 35 ? Pas de problème, nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions :

- Souscription au service de gestion de vos déchets,
- Carte de déchèterie,
- Comprendre le fonctionnement du financement du service,
- Collecte de vos ordures ménagères et emballages,
- Dotation de bac de collecte ou de badge pour accéder aux bornes,
- Règles de collecte...

Pour nous contacter, rien de plus simple ! Appelez le syndicat au 02 99 74 44 47 sur les horaires d'ouverture (du lundi au vendredi, 9h-12h30/14h-17h30), ou découvrez toutes les démarches disponibles en ligne via notre site internet : www.smiptom-sudest35.fr



La culture scientifique à l'honneur :



Pour la fête de la science en octobre, nous avons accueilli des scientifiques au sein de notre école.

Tout d'abord, deux enseignantes-recherchées à l'université sont venues nous parler des insectes qui ont du flair.

Nous avons observé des insectes et défini les caractéristiques d'un insecte, nous avons découvert que les antennes sont les nez des insectes. Nous avons également observé des asticots, des chenilles et des cocons, des pucerons au microscope.

Puis nous avons reçu des animateurs de l'association «Feuille d'érable».

En maternelle : nous avons cherché les animaux qui se trouvent dans le compost et nous avons observé des vers de terre avec des loupes. Nous avons fabriqué un lombricarium qui a trouvé sa place dans la classe.

Du CP au CM2 : nous avons travaillé sur le cycle de recyclage d'un déchet et leur possible seconde vie. Puis nous avons appris à faire du papier recyclé et par petits groupes, nous avons réalisé plusieurs feuilles.



Salle de sieste... Nouveau look

La salle de sieste de l'école s'est refait une beauté pour cette rentrée

scolaire. Tout d'abord, des volets roulants ont été installés permettant une meilleure isolation ainsi qu'un confort optimal pour la sieste. La salle a entièrement été repeinte avec des teintes douces, propices au sommeil. Pour accompagner les enfants vers le pays des rêves, l'école s'équipe petit à petit de matériel issu du concept Snoezelen : axée sur la stimulation sensorielle, cette méthode a pour ambition d'accorder des instants de bien-être. Nous avons fait l'acquisition d'un diffuseur sonore et visuel ainsi que des dalles sensorielles.

Ecole dehors

Les élèves du Sacré-Cœur ont eu la chance de passer une journée en plein air. Le matin, les maternelles ont exploré les alentours avec des loupes et des boîtes d'observation.

L'après-midi, les élèves de CP, CE1 et CE2 ont nettoyé les carrés du jardin participatif et récolté les légumes. Ils ont ensuite préparé une soupe et conservé les graines pour les semer au printemps prochain.





Le dossier de demande de subvention pour les associations de la Commune est disponible dans la rubrique « actualités » du site internet de la Commune www.montreuil-sous-perouse.fr

Le dossier complet doit être retourné en mairie pour le 1^{er} février à comptabilite@montreuil-sous-perouse.fr

Toute demande déposée au-delà de cette date ou incomplète ne sera pas étudiée.

Comité des Fêtes



Voici venue l'heure du bilan du Comité des Fêtes de cette année 2025 et nous pouvons dire qu'elle fut bien arrosée, au sens propre comme au sens figuré ! Effectivement, lors de la quatrième édition de notre soirée « Sous le Cèdre Bleu », qui a eu lieu le samedi 5 juillet dernier, l'*« Artpéritif »* s'est déroulé sous un soleil radieux, mais la pluie s'est très vite invitée à notre repas entièrement cuit au four à pain. Il a fallu s'adapter pour le service, mais les Montreuillais ont une nouvelle fois fait preuve d'une grande faculté d'adaptation et de générosité. Les parapluies, tonnelles et parkas ont harmonieusement fleuri les tables, et l'ambiance était au rendez-vous malgré l'humidité persistante !

Un grand merci aux musiciens du groupe IDEFIX, aux artistes

et aux bénévoles pour leur investissement.

Nous avons également organisé pour la première fois un vide-greniers le dimanche 14 septembre dans le lotissement Les Hameaux du Courtil. Nathalie LAURENT, qui a intégré le Comité en janvier, fut à l'initiative de ce beau projet. Une vingtaine d'exposants se sont inscrits et ont bravé les gouttes encore une fois ! Ce fut une belle journée de rencontres pour une première édition.

Enfin, le dimanche 5 octobre, notre association a participé à Couleurs d'Automne en tenant la buvette. Ce fut à nouveau l'occasion de se retrouver et de partager de bons moments.

Nous vous informons que l'association propose un service

de location de tables pour les manifestations de la commune et les particuliers. N'hésitez pas à nous contacter.

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le dimanche 1er février 2026 à 11 h à la salle Albert-Sauvée. Le Comité des Fêtes est ouvert à tous.

Et voici les dates des prochaines manifestations que nous organiserons, à noter dans vos agendas : la soirée « Sous le Cèdre Bleu » aura lieu le samedi 4 juillet prochain et le vide-greniers se déroulera le dimanche 13 septembre 2026.

Toute l'équipe du Comité des fêtes vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026.





Club de l'Amitié



Notre association a fêté son cinquantenaire en novembre dernier : 50 ans d'existence consacrés à des actions amicales, solidaires, de divertissement et à des rencontres très attendues par les adhérents. Merci à tous ceux qui ont créé et entretenu la vitalité de cette association : pas moins de 9 présidents et une multitude d'administrateurs. Avec désormais 160 adhérents, elle est l'association de la commune qui rassemble le plus grand nombre de membres. L'historique du *Club de l'Amitié* a été présenté lors de la fête du cinquantenaire et sera conservé afin d'être transmis aux générations futures.

Bien évidemment, les attentes ont évolué au fil des décennies. Des traditionnels jeux de cartes et de palets, il a fallu s'adapter pour rester attrayant. Désormais, le Club propose régulièrement (deux réunions mensuelles) ou ponctuellement des loisirs visant à entretenir le corps et l'esprit : exercices physiques et d'adresse ou activités mentales. Dictée, Gai Savoir, Scrabble, Belote, Tarot, Papayoo, 6 qui prend, Skyjo, Rummikub, Aventuriers du Rail, Triominos, Bowling, Palets, Pétanque, Randonnée, Marche nordique, Danse en ligne... l'offre est très variée. Nous souhaitons également lancer l'activité mixte du foot en marchant une fois par mois. C'est accessible à



tous, la seule difficulté étant de ne pas courir ! L'objectif est de constituer, si possible, des équipes de 2 femmes et 3 hommes, mais nous nous adaptons en fonction des disponibilités, éventuellement en partenariat avec les communes voisines.

Nous fonctionnons en réseau avec le Pays de Vitré et la Fédération Départementale. Cela nous permet de bénéficier d'échanges et d'offres interclubs pour des challenges ou concours, ainsi que de voyages à tarifs avantageux en France et à l'étranger.

Notre objectif est de proposer une offre suffisamment vaste pour que chacun puisse y trouver un intérêt et faire des rencontres.

Tout au long de l'année, plusieurs moments conviviaux sont organisés : galette des rois, après-midi crêpes, repas de printemps, galettes-saucisses, pique-nique, repas d'automne et bûche de Noël. Une ou deux sorties de découverte à la journée sont également proposées.

Nous sommes toujours ravis d'accueillir de nouveaux adhérents, notamment lors de notre prochaine assemblée générale, le jeudi 8 janvier 2026, qui sera suivie de la galette des rois.

Contact : mspamitie@gmail.com

Breizh Sport et Vie



Breizh Sport et Vie est une association dédiée aux activités sportives, principalement au futsal. Active dans la commune depuis un an, elle accueille une quinzaine de participants chaque semaine. Nous accueillons toujours avec plaisir de nouveaux membres. Notre horaire est le jeudi, de 18 h 30 à 21 h 00.

Contact : Tercio Camargo, trésorier de l'association - 07 80 39 70 04
terciopsi@gmail.com

Club de tarot.



Chaque 1^{er} et 3^e jeudi du mois, à 20 h, les joueurs débutants ou confirmés sont accueillis à la salle du Tertre.

Après un premier tirage pour déterminer les tables de 4 joueurs – parfois 5 selon le nombre de participants – les parties débutent pour environ 8 tours. Ensuite, les joueurs changent de place après un second tirage pour 8 autres tours.

Pour ceux qui le souhaitent, une initiation est proposée, afin de conforter l'apprentissage. Nous avons toujours plaisir à accueillir de nouveaux joueurs.

Contact : piersem56@gmail.com ou 06 37 92 63 33



Montreuil Soutient son Patrimoine

L'année 2025 se termine, riche en chauffes et cuissons pour notre four.

Les Montreuillais ont sûrement gardé en mémoire la délicieuse odeur du pain et des pâtés que nous avons cuits pour Couleurs d'Automne. Mais avant cela, un groupe d'adolescents de passage dans notre commune a pu façonner et cuire ses pizzas sur place... et ils ont adoré !

Un peu plus tôt, sous le Cèdre Bleu, vous avez sûrement apprécié le pâté, les échines, le gratin et le riz, le tout accompagné de pain. Eh oui, tout cela grâce à... notre four bien sûr !

Encore plus tôt, nous avons accueilli des personnes en situation de handicap, venues de différentes structures autour de Vitré. Elles ont également pu, à l'abri des barnums, déguster le riz, le pain et les brioches dans une ambiance très conviviale.

Et je ne parle pas de vos plats, que vous avez eu la gentillesse et surtout la bonne idée d'apporter pour les cuire en avril dernier. Si vous n'avez pas encore essayé, il est encore temps : nous aurons encore des dates l'année prochaine et mettrons des panneaux dans le bourg pour vous informer.

Au plaisir de vous retrouver dans notre fournil autour d'un café.

Les Amis du Four

KERMSP



Au cours de l'année 2025, Montreuil s'est réveillé... Il était temps !

« Couleurs d'Automne » a été une réussite grâce à des animations de qualité et à une forte participation des habitants comme des visiteurs. Pour le KERMSP, ce fut une journée placée sous le signe de la convivialité, dont l'ensemble des membres se réjouit.

Le repas « moules-frites » a été un franc succès. C'était sa dernière chance, et le public a répondu présent : tout le monde a passé une très bonne soirée, dans la bonne humeur et sans accroc.

Nous tenons à remercier vivement l'ensemble des Montreuillaises et Montreuillais pour leur participation à ces différentes manifestations, qui, nous l'espérons, s'inscriront dans la durée. Si nous voulons que notre charmant village reste accueillant et convivial, c'est l'affaire de toutes et tous. En participant aux événements que nous organisons pour vous, nous réussirons à maintenir cette dynamique.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 7 novembre 2026 pour les 30 ans du KERMSP, à l'occasion de la soirée « moules-frites », où quelques surprises et nouveautés pourraient vous attendre !

L'ensemble des membres du KERMSP vous souhaite une très belle année 2026 et vous dit à très bientôt lors des prochaines manifestations.



* Articles rédigés sous la seule responsabilité des associations.



IDEFIX

IDEFIX est un groupe local de 5 musiciens (2 filles et 3 garçons) qui ont envie de partager avec vous quelques notes qui vous rappellent de bons souvenirs.

Nous sommes impliqués dans l'animation musicale de nos communes respectives, et nous nous mettons aussi à disposition de ceux (associations, collectivités, communes, ...) qui se bougent pour faire vivre leur lieu de vie.

A l'occasion, nous invitons des chanteurs-euses ou des musiciens-ennes qui veulent expérimenter leur talent avec un groupe sympa sur des morceaux connus.

Notre formation comprend une chanteuse, un guitariste/

chanteur, une claviériste, un bassiste et un batteur.

Nous avons tous un passé de musiciens amateurs et nous jouons une dizaine de fois par an, en concert ou en animation.

Nous pouvons également proposer nos services dans le cadre d'un évènement festif ou familial.

Nous sommes constitués en association loi 1901 à Montreuil et nous répétons en général le mardi.

La musique pour nous est un plaisir à partager.

Pour nous contacter : François-Xavier Gaumont, secrétaire de notre association IDEFIX : 07 67 25 02 36

A bientôt !

Montreuil en'fest : un festival à l'image de Montreuil

Le samedi 1er août 2026, l'Espace Albert-Sauvée accueillera la première édition du festival Montreuil En'Fest, organisé par cette association montreuillaise, née de l'envie de faire bouger le village et de créer un rendez-vous musical unique à Montreuil.

Au programme : deux scènes et plus de 9 heures de concerts 100 % live, avec groupes de reprises, DJ set et orchestre de variétés. La buvette et la restauration sur place permettront à tous de profiter pleinement de cette journée festive, de 16 h 30 à 2 h 00 du matin.

Un rendez-vous convivial, intergénérationnel et à l'image de Montreuil, pour faire vibrer le village autrement. Réservez dès maintenant la date !

Nous sommes également à la recherche de bénévoles pour renforcer nos équipes et contribuer à la réussite de l'événement.

Pour plus d'infos :

Facebook & Instagram : @montreuil_en_fest35

Email : contact.montreuilfest@gmail.com

HORAIRES 16h30 - 02h00

BUVETTE & RESTAURATION Sur place

RÉSEAUX SOCIAUX @montreuil_en_fest35

Prévente 8€

Sur place 10€

-12 ans Gratuit

Groupes de reprises • DJ Set • Orchestre de Variétés

Espace Albert Sauvée - Montreuil-sous-Pérouse (35)



Coup de Pouce



Une année positive pour l'association, ainsi plus d'une vingtaine de jeunes sont prêts à vous rendre service pour vos réceptions, le jardinage, le babysitting...

La majorité de nos interventions reste des prestations de restauration pour des événements privés, mais nous participons aussi aux événements de la commune, notamment Couleurs d'Automne et le Téléthon.

Pour renforcer l'image de l'association, de nouveaux polos à notre effigie ont été réalisés pour les missions.

Le bureau a également connu quelques changements en cette fin d'année. Agathe PERRUSSEL conserve son poste de présidente. Elle sera désormais accompagnée d'Eva LE CHAT, nouvelle membre du bureau. Nolann GILLES, ancien président, devient trésorier, succédant à Louison CHEVALIER, qui a choisi de passer la main.

La jeune association est motivée pour dynamiser la jeunesse. Si vous avez des idées de projets ou d'actions, nous sommes ouverts à toute suggestion !

Contactez-nous :

coupdepouce.montreuil@gmail.com

Eva LE CHAT : 07 88 27 78 21

Retrouvez-nous aussi sur Facebook et Instagram :
coup_de_pouce35

Club de couture



Chaque mardi soir s'ouvre l'atelier de **Couds dé fils**.

Les aiguilles s'animent et les fils se croisent.

Dans le murmure des étoffes, on partage idées, astuces et savoir-faire.

Point après point, nos ouvrages avancent...

Et la soirée file, douce comme une couture bien tirée.



Gymnastique Volontaire



La saison 2025/2026 a repris, mais il est toujours possible de nous rejoindre. Les cours sont dispensés par Marie-France : les lundis à 20 h 00 et les jeudis à 9 h 30.

Chaque séance commence par un échauffement, suivi de mouvements cardio, gainage, abdos et assouplissements, pour se terminer par une séance de relaxation. Les cours se déroulent dans une ambiance conviviale, et c'est toujours un plaisir de se retrouver chaque semaine.

Nous remercions vivement la municipalité pour la subvention qui nous a permis de renouveler un tiers de nos tapis.

Pour tout renseignement :

Jacqueline : 06 27 96 29 76

Martine : 06 60 44 92 38



APEL

L'APEL a de nouveau participé activement en 2025 aux projets éducatifs et pédagogiques de l'École Sacré-Cœur. Les différentes actions menées ont permis de créer des moments conviviaux entre enfants, parents et équipe éducative, tout en contribuant au financement des projets et à la vie de l'école.

L'association a également continué à organiser des événements importants au sein de la vie de la commune et de l'école, tels que la vente de crêpes à Couleurs d'Automne, la kermesse de l'école pour marquer la fin de l'année scolaire et le début de l'été. L'APEL a aussi maintenu un événement pour les fêtes de fin d'année : la soirée de Noël, comprenant les chants de Noël par les enfants, le repas et la soirée dansante.

Les bénéfices récoltés ont permis de financer plusieurs sorties culturelles et sportives : les sorties scolaires de fin d'année au zoo de Champrepus pour la classe de maternelle et à Terra Botanica pour les élèves de primaire. Des sorties au cinéma à Châtillon-en-Vendelais et des séances de piscine ont également été partiellement financées par l'APEL.

Un projet artistique a vu le jour au printemps avec la création d'une fresque dans la cour de l'école,



réalisée par et pour les élèves avec l'aide de l'artiste Nesby. La salle de sieste de l'école a également été restaurée, et l'APEL a participé à l'achat de matériel pour offrir une ambiance sécurisante et apaisante aux plus petits, inspirée de la pratique Snoezelen.

L'APEL tient à remercier chaleureusement les familles,

l'équipe enseignante – en particulier Marie Pauline, directrice de l'établissement, qui s'investit pleinement pour les enfants – ainsi que la mairie pour son soutien.

Nous espérons que l'année 2026 sera tout aussi riche en beaux moments conviviaux.

Prochaine date à retenir : le samedi 27 juin pour la kermesse de l'école.



* Articles rédigés sous la seule responsabilité des associations.

La Ruche

Montreuil / Landavran

L'accueil de loisirs La Ruche est géré par l'Association Familiale CSF Montreuil/Landavran.

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis, pendant les petites vacances (fermé à Noël), au mois de juillet et la dernière semaine d'août.

Tout au long de l'année 2024-2025, notre projet d'animation « Au fil des saisons » a accompagné les mercredis et les petites vacances. Pour l'été 2025, nous avions à cœur de proposer aux enfants un programme rempli d'aventures et de découvertes. Entre sorties, veillées et moments partagés, deux mini-camps ont également été organisés : l'un pour les 6-7 ans et l'autre pour les 8-11 ans, en partenariat avec l'accueil de loisirs de Saint-Jean-sur-Vilaine.

Les enfants ont également participé à différents événements des communes de Montreuil-sous-Péruse et de Landavran tels que le marché de Noël à Landavran ou le Téléthon à Montreuil-sous-Péruse.



**A noter dans vos agenda le dimanche
1^{er} février 2026 à Landavran :**

Après-midi jeux en famille animé par
Aurélie SAUDRAIS Ludothécaire



Pour tous renseignements, contactez Rozenn

Le mardi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 07.80.18.15.24
Ou par mail : laruche35csc@neuf.fr

* Articles rédigés sous la seule responsabilité des associations.



OML section volley

Pour cette nouvelle saison 2025-2026, nous comptons 9 licenciés engagés à la FSCF. Nous sommes montés en division honneur cette année après avoir fini 1er du championnat de première division l'an passé.

Les entraînements et matchs se déroulent le vendredi soir à 20h30.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter, les inscriptions peuvent se faire en cours d'année.

Contact : omlvb35@gmail.com
ou au 06 30 82 36 93

Président : Théo TOUCHEFEU
Trésorière : Juanita FOURNIER
Secrétaire : Magali MONNERIE

Date à retenir :

Soirée Tartiflette : le samedi 7 février 2026 à l'Espace Albert Sauvée, organisée avec la section Tennis de table.



OML Section tennis de table

Nous comptons actuellement 3 équipes en championnat départemental, avec un effectif total de 16 licenciés, un nombre similaire à celui de l'année précédente malgré les départs et les nouvelles recrues.

Deux équipes évoluent en division 4 (6 et 5 personnes), et une équipe est montée en division 3 (5 personnes). Cette dernière espère s'y maintenir. Les matchs se déroulent le vendredi soir à partir de 20 h, et les entraînements ont lieu le mercredi soir vers 19 h au complexe sportif du Moulin Neuf, à l'étage.

Suite à l'incendie survenu dans l'infrastructure sportive de Taillis et en accord avec la municipalité, nous accueillons également leurs joueurs pour les entraînements afin qu'ils puissent poursuivre l'activité.

Le tennis de table est un sport à la fois individuel et collectif, accessible à tout âge, pratiqué dans une ambiance conviviale. Chaque saison, nous organisons une rencontre entre la section tennis de table et la section volley pour partager un moment d'échange.

Une soirée tartiflette est prévue le 7 février 2026, en partenariat avec la section volley. Toute l'équipe du bureau se joint à moi pour vous souhaiter une excellente saison et de très belles fêtes de fin d'année.

Cordialement et sportivement,

BASLE Vincent





OML section badminton

La fin de la saison 2024/2025 s'est achevée fin juin avec notamment un tournoi en double hommes et double mixte, organisé par Alain Gayod le 13 juin. Tout au long de la saison, Alain organise des tournois entre différents clubs du département, auxquels peuvent participer tous les membres du club de badminton de Montreuil. Durant les vacances scolaires, des stages et des tournois pour les jeunes sont également organisés par le département.

Le 26 juin a eu lieu le barbecue annuel de l'association, qui marque la fin de la saison et permet d'échanger sur la saison passée et celle à venir. Les membres du bureau restent les mêmes pour la saison 2025/2026 : Manu Beucher (président), Séverine Le Bihan (trésorière) et Laura Beucher (secrétaire).

Durant le mois de juillet, les séances du jeudi ont été maintenues et ont vu l'arrivée du pickleball, un nouveau sport de raquette venu des États-Unis et récemment arrivé en Europe.

La saison 2025/2026 a débuté en septembre avec l'arrivée de nouveaux adhérents venant de Montreuil, mais également des communes environnantes.

Les inscriptions restent ouvertes tout au long de la saison. N'hésitez pas à nous contacter par mail : omlbad@gmail.com, ou à venir directement pendant les séances du jeudi à partir de 19 h 30.



Vélo Loisirs Montreuil

Avec un groupe légèrement en hausse, Vélo Loisirs Montreuil propose chaque semaine deux sorties : le jeudi matin, avec un départ de Ribert, et le dimanche matin, au complexe sportif. L'arrivée à la retraite, l'assistance électrique et la motivation de tous se traduisent par une présence de plus en plus nombreuse le jeudi.

Nos randonnées :

Notre principale activité reste le VTT sur les nombreux sentiers variés autour de Montreuil et des communes avoisinantes, ce qui nous permet de changer de secteur chaque semaine.

Nous organisons également quelques sorties extérieures sur une journée ou une semaine, des randonnées conviviales et dépaysantes, où nous associons parfois les conjointes pour la marche. Une balade au profit du Téléthon est aussi planifiée. Merci aux organisateurs !

Notre randonnée « La Pérouse », fin avril, reste stable en participation avec un parcours bien agrémenté sur des terrains privés autour du bourg. Un grand merci aux propriétaires pour leur accueil.

Dates à retenir :

- Assemblée générale suivie de la galette des rois : 16 janvier 2026
- Rando La Pérouse : fin avril
- Balade du Téléthon : 4-5 octobre

Contact : JL Loeillet - 06 14 82 24 78

Les Jardins Potagers Montreuillais

2025 marque la première année de notre association *Les Jardins Potagers Montreuillais*.

Nous sommes actuellement 9 jardiniers adhérents. Chacun possède une parcelle qu'il exploite pour sa propre consommation : haricots verts, courgettes, tomates, pommes de terre, maïs, concombres, fleurs...

Nous avons tous été très satisfaits des cueillettes réalisées. Et comme chacun jardine à sa manière, cultive ses légumes préférés, chaque parcelle est différente !

Les Jardins Potagers sont aussi un lieu de rencontre où nous avons plaisir à échanger des conseils ou des plants mais surtout tout simplement papoter, parfois jusque tard le soir !

La nouvelle saison débutera le 1er mars 2026. N'hésitez pas à prendre contact au 06 84 57 92 31 si vous souhaitez nous rejoindre et exploiter votre parcelle de potager.

Bonne année 2026, riche en récoltes diverses et variées !



* Articles rédigés sous la seule responsabilité des associations.



UNC - Soldat de France



Remontons le temps jusqu'au 8 mai dernier, lorsque UNC-Soldat de France de la Commune a commémoré les martyrs de l'abbé Pierre Leroy et d'Auguste

Saudrais, à l'occasion du 80^e anniversaire de la fin de la guerre 39-45. En parallèle de cette cérémonie, l'association a présenté une exposition retraçant les faits de guerre survenus à Montreuil-sous-Pérouse et dans les communes environnantes. De nombreux visiteurs du canton et d'au-delà ont été impressionnés par les documents présentés et se sont étonnés d'apprendre qu'il y avait eu des bombardements, des combats et des chutes d'avions sur nos communes. L'UNC- soldat de France tient à remercier sincèrement les nonagénaires et octogénaires qui ont accepté de témoigner de leur vécu durant cette période. Une heureuse surprise est venue clore cette exposition, deux mois après sa fermeture : informé par un visiteur, un passionné d'histoire a



retrouvé l'identité de l'un des soldats allemands tués à Mondable lors de l'arrivée des Américains, le 3 août 1944. Contrairement aux deux autres victimes, cet homme ne portait pas sa plaque d'identification. Il est désormais identifié : il s'appelait Hans Demmer, âgé de 26 ans, et repose au cimetière militaire du Mont-de-Huisnes, près du Mont-Saint-Michel.

Deuxième événement : la commémoration du 11 Novembre

Un anniversaire que la jeunesse ne doit pas oublier. Car, au-delà de l'histoire d'une guerre, au-delà de l'Histoire elle-même, la jeunesse de 2025 se doit de penser à la jeunesse de 1914, martyrisée et anéantie. La Grande Guerre, celle de 1914-1918, fut une gigantesque épopée mais aussi un massacre impitoyable dont notre pays, saigné à blanc, ne s'est jamais totalement relevé. Ces longues souffrances prirent fin au son du clairon, qui retentit le 11 novembre 1918. La victoire était là, mais la jeunesse de France – et celle de Montreuil – l'a payée en ruisseaux de sang. N'est-il pas juste que la jeunesse du 11 novembre 2025 ait pour elle une pensée sensible et fraternelle ? Comme si elle pensait à de grands frères trop tôt disparus dans une tragédie qui, au fond, leur ressemble tant. Voilà tout le sens de notre association à Montreuil : se souvenir et transmettre.

Rejoignez-nous pour ne jamais oublier.

Assemblée Générale le samedi 24 janvier 2026 à 14 heures salle du Tertre



Paroles de la Marseillaise enfantastique chantée par les enfants de l'école le 11 novembre 2025

Chantons ensemble cet air qui nous unit
Ce chant d'espoir et d'amitié
Levons-nous pour la paix infinie
Car l'histoire sanglante est passée
Notre histoire est à inventer
Au rendez-vous hommes et femmes
Pour dire à la force de nos voix
Qu'on aime se prendre dans les bras
Partager, faire pétiller le champagne

REFRAIN

Au calme, la vie demain
Formez bel unisson
Chantons, chantons
Qu'un chant si pur
Soit preuve de notre union. (bis)

Chantons ensemble cet air qui nous unit
Chantons ensemble cet air qui nous unit
Chantons ensemble cet air qui nous unit
Chantons ensemble cet air qui nous unit



Montreuil Sur les Planches

Entre amour et divorce, le public a dit oui à : « ... et surtout pour le pire ! »

L'Espace Albert-Sauvée a une nouvelle fois résonné de rires à l'occasion des représentations de la troupe de théâtre Montreuil Sur les Planches.

Cette année, les comédiens amateurs ont présenté « ... et surtout pour le pire ! », une comédie en deux actes écrite par Viviane Tardivel.

Malgré une baisse significative du nombre de spectateurs lors du premier week-end, les trois dernières représentations ont néanmoins affiché de belles fréquentations. Le public, toujours fidèle et enthousiaste, est venu partager ces moments de rire et de bonne humeur, confirmant son attachement au rendez-vous théâtral d'automne.

Moment fort de cette édition : la venue de l'auteure elle-même, Viviane Tardivel, venue applaudir la troupe et saluer leur interprétation pleine d'énergie et de sincérité. « C'est un vrai plaisir de voir ses personnages prendre vie avec autant de naturel et d'humour », a confié Viviane Tardivel, auteure de la pièce, venue assister à l'une des représentations.

Les comédiens et les bénévoles remercient chaleureusement le public, la municipalité et tous les soutiens locaux pour leur présence et leur aide précieuse.

Cette année encore, la troupe a dédié une soirée de recettes au profit du Téléthon, et grâce au public, un chèque a pu être remis à l'association.

Ils vous donnent déjà rendez-vous à l'automne prochain pour une nouvelle comédie, toujours placée sous le signe du rire et de la convivialité.

En attendant, n'hésitez pas à suivre leur actualité sur Facebook : Montreuil sur les Planches.

À Montreuil-sous-Pérouse, le théâtre reste une belle histoire d'amour... pour le meilleur, et surtout pour le rire !

LES PIEDS DANS LA SOUPE
FEST-NOZ D'HIVER DE CARACTÈRE #2
Organisé par l'association Tutti Crescendo

24 JANVIER 2026
à partir de 20h
7€
gratuit - 16 ans

Montreuil-sous-Pérouse
- Espace Albert Sauvée -

TRIO DES CHAMPS - OURAWEN
DUO ROZÉ / LEBRETON & INVITÉS
LES GOULETTES

Buvette et restauration sur place / dégustation de soupes / vente de bols !



Emilie et Emilie racontent la Femina Aventure



Clap de fin sur une belle aventure sportive et humaine

Clap de fin sur une aventure à la fois sportive, humaine et profondément solidaire au profit de l'association Jeu Bulle. Pendant une semaine, nous sommes parties en Guadeloupe pour participer à un raid féminin de 4 jours et demi, un défi intense qui nous a poussée à nous dépasser, ensemble.

Au programme : coastering, swim & run, kayak, course d'orientation... Des épreuves variées, parfois techniques, toujours exigeantes, qui ont rythmé nos journées. Cette aventure nous a aussi

permis de découvrir des paysages magnifiques et de pratiquer le sport dans un cadre véritablement paradisiaque, entre mer turquoise, forêts luxuriante et reliefs impressionnantes.

« Le dépassement de soi, ce n'est pas aller plus vite que les autres, c'est aller plus loin que ce que l'on croyait possible. »

Cette semaine a été riche en émotions et éprouvante autant physiquement que mentalement. Mais nous avons relevé ce défi avec détermination, portées par une cause qui nous tient à cœur : soutenir l'association Jeu Bulle qui œuvre au profit des enfants atteints de cancer et de leucémie.



Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes et entreprises qui nous ont accompagnées, encouragées et aidées à concrétiser ce projet. Grâce à vous, nous avons pu aller au bout de cette aventure et surtout récolter une belle somme au profit de l'association.

Alors continuons de soutenir Jeu Bulle au-delà de cet événement : chaque geste compte, et chacun peut faire la différence.

Site de l'association :
<https://www.jeubulle.org>



Téléthon Montreuil-

Le Téléthon 2025 restera gravé dans nos mémoires comme un moment de solidarité et de convivialité exceptionnel.

Un Immense Merci à tous

- **Aux bénévoles :** votre énergie, votre disponibilité et votre sourire ont été le moteur de cette réussite.

- **Aux donateurs :** chaque geste, petit ou grand, a contribué à faire avancer la recherche et à soutenir les familles.

- **Aux partenaires :** votre soutien matériel et financier est indispensable pour notre action.

- **Aux artistes :** Entre musique et danse, l'ambiance chaleureuse a rassemblé toutes les générations autour d'une même cause .

- **À la Municipalité :** merci pour votre accompagnement et votre confiance qui ont facilité la bonne organisation de l'évènement .

Ensemble plus forts, au-delà des chiffres, c'est l'esprit de solidarité qui a marqué cette édition.

Chaque sourire, chaque applaudissement, chaque don a contribué à faire du Téléthon 2025 une réussite humaine et solidaire.

MERCI à toutes et à tous, Rendez-vous l'année prochaine pour continuer à écrire, ensemble, cette belle histoire de générosité.

Grâce à vous tous, nous avons eu l'immense joie de remettre à l'AFM Téléthon la somme de 19 453 €.

L'équipe de coordination Téléthon de Montreuil-sous-Pérouse



sous-Pérouse 2025





L'équipe municipale
vous présente
ses meilleurs vœux pour
une belle et heureuse année
et vous invite à la cérémonie
des voeux de la municipalité
qui se tiendra
le dimanche 18 janvier
à 11 heures
à l'Espace Albert Sauvée.



MAIRIE DE MONTREUIL-SOUS-PÉROUSE

5 rue du Petit-Manoir
35500 Montreuil-sous-Pérouse
Tél. 02 99 75 14 07
mairie@montreilsousperouse.fr

www.montreilsousperouse.fr